

Octobre 2007

BN Numismatique

Bulletin CGB - CGF n° 38

Pour recevoir par e-mail le nouveau *Bulletin Numismatique*, inscrivez votre e-mail à : http://www.cgb.fr/bn/inscription_bn.html Vous pouvez, en participant aux frais, voir en avant-dernière page, si personne ne peut vous l'imprimer à partir d'internet, recevoir un exemplaire papier par courrier postal. L'intégralité des informations et images contenues dans les BN est strictement réservée et interdite de reproduction.

Correspondance privée réservée aux clients de cgb/cgf qui s'inscrivent à http://www.cgb.fr/bn/inscription_bn.html

Sommaire

- 2 liste Rome n° 154
- 3 LES BOURSES
- 4 Liste Royale n° 111
- 5 UN MARABOTIN D'OR INÉDIT D'ALPHONSE III
- 7 FORUM DES AMIS DU FRANC N° 136
- 8 MONNAIES DE BONIFACIO
LE COIN DU LIBRAIRE
- 9 LE MINISTRE EST FORMIDABLE !
- 10 SÉRIE PÉDAGOGIQUE - N° 3
- 11 LA SITUATION CHINOISE
LE MAZAIOS ÉTAIT BIEN UN CLONE
- 12 CODE PÉNAL...
- 14 LANOUVELLE LOI ANGLAISE
- 15 SOUVIGNY
- 19 FORUM AD€ N° 38
- 20 UN NOUVEL INDICE : EUROX 40
- 21 PROMETTEUR ?
- 22 L'ORÉAL CONTRE E-BAY : UN ESPOIR ?
CONFLITS D'INTÉRÊTS ?
- 23 LES TRÉSORS DES DEUX-SÈVRES
- 24 Petit budget mais collection de monnaies gauloises
d'exception ?
- 25 BILLETS
- 26 UN BON ARTICLE SUR LES BILLETS ?
- 26 BILLETS ILLUSTRÉS D'ÉCRIVAINS
- 27 TRANCHE DE VIE
- 28 REPLACER LES PIÉFORTS...DANS LES
COLLECTIONS
- 29 L'ORFÈVRE EST DE RETOUR
ARNAQUE MONUMENTALE
- 30 1,5 MILLION D'EUROS DANS LA POCHE
DES CHIFFRES TRÈS INTÉRESSANTS
- 31 ARLES ET LES AMIS DES ROMAINES
- 32 ROME XIX

ÉDITORIAL

Nous finissons par être choqués de recevoir, de plus en plus souvent, des publicités de divers professionnels ou entreprises, cherchant à vendre, fort cher, des objets monétiformes, le plus souvent ronds mais pas toujours, portant les mentions « République Française » et une valeur en euro.

Curieusement aussi, ces publicités mentionnent le plus souvent « *Sold Out at the Mint* » ou « *Épuisé à la Monnaie* », selon la nationalité du commerçant.

Vérification faite, on ne trouverait ces objets, aurait-on l'idée d'en acquérir, qu'à une seule première source, le commerçant, mais pas là où un collectionneur français normalement constitué penserait trouver des monnaies françaises nouvelles : à la Monnaie.

Ces monnaies françaises seraient-elles des commandes privées, livrées en totalité à celui qui les a conçues et financées, avant d'en assurer la vente ?

Je suis déjà ulcéré, comme Français et comme numismate, de constater que le nom de mon pays semble vendu à l'encan sans vergogne, mais je pense aussi aux collectionneurs. Quelles garanties pour ceux qui achèteront ces produits ? *Quid* si l'an prochain la même série est refabriquée avec un simple changement de millésime, doublant ou triplant de facto la quantité disponible pour le type ? Le *dindon de la farce*, un type monétaire d'avenir ?

Michel PRIEUR

CE BULLETIN A ÉTÉ RÉDIGÉ AVEC L'AIDE DE :

01net.com - www.24hgold.com
 ACCG - Christophe ADAM
 AD€ - ADF - AP - Alan van ARSDALE
 Bernard BACHELET - BEP
 Christophe BOTIAUX
 Xavier BOURBON - CELATOR
 Arnaud CLAIRAND
 Laurent COMPAROT - DAVID
 David Lawrence Rare Coins
 Stéphane DEMAY
 Jean-Marc DESSAL - Frédéric DORMOY
 Olivier FOURNIER - Samuel GOUET
 F. R. KÜNKER - LIBÉRATION
 Jean MALBRUNOT - Nickel Institute
 Observateur Paalga - Michel PRIEUR
 Éric PRIGENT - Éric PRIGNAC
 Laurent RENARD - REUTERS
 Fabrice ROLLAND - Wayne SAYLES
 Laurent SCHMITT - A.-M. S.-C.
 SFGATE.com - Guy SOHIER
 Michel TAILLARD - Philippe THÉRET
 Musée Départemental Thomas DOBRÉE

LES GENS SONT INCROYABLES... MAIS VRAIS !

Demande de renseignements reçue à CGB sur le prix de rachat de quelques billets précisant « *photos en pièces jointes* ». Mais pas de photos... réponse de cgb par mail le signalant.



Et en retour les photos, les billets sont dans un état effrayant, et ce petit texte « *Excusez-moi, en effet, j'ai oublié... je vous les transmets tout de suite. Depuis ces photos, je les ai repassés. Ils ne sont donc plus pliés.* »

Pourquoi cette personne n'a-t-elle pas pensé que s'il suffisait de repasser un billet pour qu'il ne soit plus plié, nous

étions aussi capables de le faire, que tout le monde était capable de le faire et donc que la différence de prix entre plié et non plié n'aurait eu aucun sens ?

Rome n° 154

MONNAIES CHOISIES CLASSES ET TRISEES PAR Laurent SCHMITT

Ces monnaies sont particulièrement abordables car nous évitons tout frais de catalogue, d'impression et de photographie. Classement par David Sear, Roman Coins and their Values (RCV), Londres 2000, vol. 1, 72€; vol. 2, Londres 2002, 109 €; vol. 3 - 69 € Édition générale simplifiée, réimpression, Londres 2004, 49 €
aur : aureus, cen : centenionalis, dnr : denier, dup : dupondius, ses : sestertie, ant : antoninien, sil : siliquie, fol : follis, p.b : petit bronze, mrn : maiorina, m.b. : moyen bronze, g.b : grand bronze, qdrs : quadrans, sol : solidus, hyp : hyperperon, asp : aspron trachy, sem : semmissis, ttr : tetradrachme, trd : tridrachme, drd : drachme, arg : argenteus. Les états de conservation ont été définis avec beaucoup de circonspection afin d'assurer pleine satisfaction aux acheteurs dès réception. Aucune monnaie ne présente de vices éliminatoires et même les pièces « B » sont décentes. N'hésitez pas à spécifier pour les empereurs à choix multiples les revers que vous ne souhaitez pas recevoir. Cette liste restera valable dans la limite des pièces disponibles jusqu'à parution d'une nouvelle liste.

- 1 Anonymes/uncia** -269 Italie. (23,39 g). Osselet avec un globe/ Un globe. RCV. 561 (320\$). **TB 145€**
- 2 Anonyme/sext.** -215 Rome. Tête de Mercure à dr./ Rostre de galère à dr. RCV. 610 (150£). Patine vert foncé. **B+ 45€**
- 3 Anonyme/vict.** -211 Italie. Tête laurée de Jupiter à dr./ ROMA. Victoire couronnant un trophée. RCV. 49 (140£). Flan taché. **TB 42€**
- 4 Anonymes/sem.** -169 Rome. Tête laurée de Saturne à dr./ ROMA. Proue de galère à dr. RCV. 824 (256\$). **AB 17€**
- 5 Scribonia/as** -154 Rome. C. Scribonius. Tête de Janus./ SCR. Proue de galère à dr. RCV. 718 (170£). Flan large **B+ 35€**
- 6 Cassia/dnr.** -126 Rome. Tête casquée de Rome à dr. ; derrière urne de vote./ Libertas dans un quadrige à dr./ RCV. 142 (150£). Usé, mais lisible. Flan voilé. **TB+ 47€**
- 7 Clouli/qnr.** -98 Rome. Tête laurée de Jupiter à dr./ Victoire couronnant un trophée avec un captif. RCV. 212 (140£). **TB 31€**
- 8 Vibial/dnr.** -90 Rome. Tête laurée d'Apollon à dr./ Minerve dans un quadrige galopant à dr./ RCV. 242 (150£). Flan court. Usure importante, mais lisible. **TB+ 39€**
- 9 Rubrial/dnr.** -87 L. Rubrius Dossenus. Tête laurée de Jupiter à dr./ Char triomphal à dr. RCV. 258 (50£). Flan taché au revers. **TB 25€**
- 10 Anonymes/dnr.** -86 Rome. Tête laurée d'Apollon à dr./ Jupiter dans un quadrige à dr. RCV. 266 (200\$). Usure importante. **B 9€**
- 11 Carisia/dnr.** -46 Rome. Buste de la Victoire à dr./ Victoire dans un quadrige galopant à dr. RCV. 450. fourré. **RB 17€**
- 12 Auguste/as** -17 Rome. M. Sanquinus. Légende dans une couronne. Grand S C. RCV. 1666 (480\$). Patine verte granuleuse. R **TB 45€**
- 13 Auguste, Caius et Lucius/dnr.** -2 Lyon. Fourré. Tête laurée à dr./ Caius et Lucius debout de face. RCV. 1597 (440\$). Patine grise avec des reflets dorés. **TB 45€**
- 14 Auguste et Agrippa/dup.** 10 Nîmes. Bustes adossés d'Auguste et d'Agrippa./ COL NEM. Crocodile attaché à un palmier. RCV. 1731 (400£). Sans patine. **B+ 25€**
- 15 Tibère/dnr.** 16 Lyon. Fourré. Tête laurée de Tibère à dr./ PONTIF MAXIM. Livie assise à dr. RCV. 1763 (600\$). Deux manques de métal. Jolie patine. **TB 42€**
- 16 Caligula/as** 37 Rome. Tête nue à dr./ VESTA. Vesta assise à dr. RCV. 1803 (1200\$). Beau portrait. Sans patine. **TB+ 69€**
- 17 Claude/as** 42 Rome. Tête nue à g./ LIBERTAS AVGVSTI. La Liberté debout à dr. RCV. 1860 (400£). Beau portrait. Patine rouge. **TB+ 89€**
- 18 Néron/dup.** 66 Lyon. Tête laurée à g./ SECVRITAS AVGVSTI. La Sécurité assise à dr. RCV. 1968 var. (960\$). Flan écrasé. **B+ 39€**
- 19 Vespasien/as** 72 Rome. Tête laurée à dr./ VICTORIA NAVALIS. Victoire debout à droite sur une proue de navire. RCV. - . Beau portrait. Patine marron. R **TB+ 75€**
- 20 Titus césar/as** 74 Rome. Tête laurée à dr./ AEQVITAS AVGVSTI. L'Équité debout à g./ RCV. 2473 var. (425£). Usé, mais lisible **B+ 39€**
- 21 Domitien César/as** 80 César sous Titus. Tête laurée à dr./ Minerve combattant à dr. RCV. 2691 (325£). Beau portrait. R **TB+ 65€**
- 22 Domitien Aug./dup.** 85 Rome. Buste radié à dr. avec l'égide./ VICTORIAE AVGVSTI. Victoria debout à g. tenant un trophée. RCV. 2797. Revers intéressant. R. **B/TB 42€**
- 23 Nerval/as** 97 Rome. Tête laurée à dr./ AEQVITAS AVGVSTI. L'Équité debout à g. RCV. 3060 (550£). Patine verte. Usure importante. **B 42€**
- 24 Trajan/ses.** 107 Rome. Tête laurée à dr./ SPQR OPTIMO PRINCIPI. La Victoire debout à dr. tenant un bouclier inscrit VIC DAC. RCV. 3201 (1350\$). Patine noire granuleuse. R **TB 75€**
- 25 Hadrien/dnr.** 136 Rome. Buste nu à dr. drapé sur l'épaule g./ ITALIA. L'Italie debout à g. RCV. 3499 (265£). Usure importante, mais parfaitement lisible. R **TB 69€**
- 26 Antonin/dnr.** 153 Rome. Tête laurée à dr./ Vesta debout à g. tenant un simpulum et le palladium. RCV. 4065 (150\$) **TB+ 45€**
- 27 Antonin/ttr.** 145 Alexandrie. An 9. Tête laurée à dr./ Aigle debout de face. RCV. - . Beau portrait. R **TB 69€**
- 28 Faustine mère/dup** 141 Rome. Buste diadémé et drapé à dr./ Cérés sacrifiant à g. Patine verte légèrement granuleuse. **TB 42€**
- 29 Marc Aurèle César/ses.** 142 Rome. Buste tête nue à dr. drapé sur l'épaule/ PIETAS AVG. Instruments pontificaux. RCV. 4806 (750\$). Joli revers. Sans patine. R **TB/TB+ 95€**
- 30 Marc Aurèle/ses.** 177 Rome. Tête laurée à dr./ LIBERALITAS AVG VII IMP VIII COS III PP. La Libéralité debout à g. RCV. - . Sans patine. R **B+ 75€**
- 31 Faustine jeune/ses.** 161 Rome. Buste drapé à dr./ HILARITAS. La Joie debout à g. RCV. 5275 (400£). Flan éclaté. **TB 49€**
- 32 Lucius Vérus/ses.** 166 Rome. Tête laurée à dr./ TR POT VI IMP II COS II. Trophée avec un guerrier parthe. RCV. 5383 var. (600£). Beau portrait. Patine marron. R **TB 85€**
- 33 Commodus Aug./dnr.** 182 Rome. Tête laurée de Commodus à dr./ La Félicité debout à g. RIC.61. Beau portrait. Flan légèrement taché. Patine foncée. **TB 45€**
- 34 Septime Sévère/as** 195 Rome. Tête laurée à dr./ P M TR P III COS II P P. Jupiter debout à g. Patine marron. RCV. - . R **TB 65€**
- 35 Caracalla/dnr.** 201 Rome. Buste lauré et drapé à dr./ RECTOR VRBIS. Caracalla debout de face. RCV. 6880 (110\$). Beau portrait. R **TB+TB 42€**
- 36 Géta/dnr.** 210 Rome. Tête laurée à dr./ PONTIF TR P II COS II. Génie debout à g. RCV. 7249 (110£). Beau portrait. Corrodé. Poids léger. **TB 42€**
- 37 Élagabal/ant.** 219 Rome. Buste radié et drapé d'Élagabal à dr./ MARS VICTOR. Mars marchant à dr. RCV. 7491 (100£). Beau portrait. A été nettoyé **TB 42€**
- 38 Alexandre Sévère/ses.** 232 Rome. Buste lauré drapé sur l'épaule g./ PROVIDENTIA AVG. L'Annone debout à g. RCV. 8014 (85£). Patine noire. Portrait inhabituel. **TB 42€**
- 39 Maximin I^{er} Thrace/ses.** 236 Rome. Buste lauré, drapé et cuirassé à dr./ FIDES MILITVM. La Fidélité debout à g. RCV. 8327 var. Patine vert gris. **TB 55€**
- 40 Gordien III/ant.** 243 Rome. Buste radié, drapé et cuirassé à dr./ MARS PROPVG. Mars marchant à dr. RC. 8623 (32£). Beau portrait. **TB 32€**
- 41 Philippe I^{er}/ses.** 245 Rome. Buste lauré, drapé et cuirassé à dr./ AEQVITAS AVGG. L'Équité debout à g. RCV. 8987 (65£). Patine vert foncé granuleuse. **TB+ 42€**
- 42 Otacilia Sévère/ant.** 248 Rome. Buste diadémé et drapé à dr./ PIETAS AVGG. La Piété sacrifiant à g. devant un autel allumé. RCV. 9157 (55£). Patine grise. R **TB 29€**
- 43 Philippe II César/ses.** 245 Rome. Buste drapé, tête nue à dr./ PRINCIPI IVVENTVTIS. Philippe II debout à dr. RCV. 9250 (32£). Patine noire. **B 25€**
- 44 Valérien I^{er}/ant.** 258 Asie. Buste radié, drapé et cuirassé à dr./ PIETAS AVGG. Valérien I^{er} et Gallien debout face à face. RCV. 9955 (55\$). Patine foncée. **B 5€**
- 45 Salomon/ant.** 258 Trèves. Buste radié et drapé à dr./ PIETAS AVGG. Instruments pontificaux. RCV. 10767 (120\$). Patine gris foncé. R **TB+ 32€**
- 46 Claude II/ant.** 268 Buste radié à droite/ Divers. **TB+ 5€**
- 47 Quintille/ant.** 270 Rome. Buste radié, drapé et cuirassé à dr./ TEMPORVM FELI. La Félicité debout à g. RCV. 11452 (95£). Patine noire. **TB 22€**
- 48 Postume/2 ses.** 265 Imitation. Buste radié et cuirassé à dr./ VICTORIA/ AVG. Victoire debout à g. RCV. 11065 (500£). Patine marron. R **TB 59€**
- 49 Victorin/ant.** 269 Trèves (4,42 g !). Buste radié et cuirassé à dr./ PAX AVG. La Paix debout à dr. RCV. 11175 (60\$). Flan épais. **B+ 15€**
- 50 Tacite/aur.** 275 Rome. Buste radié, drapé et cuirassé à dr./ PROVIDENTIA AVG. La Providence debout à g. RCV. 11799 (65\$). Avec son argenteure superficielle. **TB 32€**
- 51 Carus/aur.** 283 Rome. Tête radié à dr./ CONSECRATIO. Aigle. RCV. 12395 (55£). Patine verte. R **TB 49€**
- 52 Numérien Aug./aur.** 283 Ticinum. Buste radié, drapé et cuirassé à dr./ PROVIDENT AVGG. La Providence debout à g. RCV. 12253 (75\$). Patine marron foncé, piquée au revers. **TB+TB+ 19€**
- 53 Carin Aug./aur.** 284 Tripolis. Buste raidé et cuirassé à dr./ VIRTVS AVGG. Carin et Numérien face à face. RCV. 12363 (50£). Patne vert foncé corrodé. R **TB+ 35€**
- 54 Dioclétien/fol.** 302 Trèves. Buste lauré et cuirassé à dr./ GENIO POPVLI ROMANI/ SIF//ITR. Génie debout à g. RIC 524a. patine gris vert granuleuse. **TB+ 25€**
- 55 Maximien/aur.** 289 Lyon. Buste radié et cuirassé à dr./ PAX AVGG. La Paix debout à g. B. 380. Avec son argenteure. **TB 39€**
- 56 Galère Aug./1/4 fol.** 305 Siscia. Tête laurée à dr./ GENIO POPVLI ROMANI. Génie debout à g. RC. - . Patine grise. R **TB/TB+ 22€**
- 57 Galéria Valéria/fol.** 310 Thessalonique. Buste diadémé et drapé à dr. (manteau impérial)/ VENERI VICTRICI. Vénus debout à g. RIC. 36. Beau portrait. R **TB+ 49€**
- 58 Constance I^{er} Aug./fol.** 306 Siscia. Tête laurée à dr./ IOVI CONSERVATORI. Jupiter debout à g. RC. - . Patine verte. R **TB/TTB 32€**
- 59 Sévère II César/1/4 fol.** 305 Siscia. Tête laurée à dr./ GENIO POPVLI ROMANI. Génie debout à g. RC. 3740 (100£). Patine vert noir. R **TB+ 39€**
- 60 Maximin II Aug./fol.** 312 Nicomédie. Tête laurée à dr./ GENIO AVGVSTI. Génie debout à g. sacrifiant devant un autel. RIC. 71b. Patine grise. **TB+ 12€**
- 61 Maxence/fol.** 310 Ostie. Tête laurée à dr./ VICTORIA AETERNA AVG. Victoire courant à g. RC. 3783 (45£). R **TB+ 21€**
- 62 Licinius I^{er}/cen.** 318 Cyzique. Buste consulaire à g./ IOVI CONSERVATORI AVGG. Jupiter debout à g. RC. 3804. Patine verte. **TB+ 12€**
- 63 Licinius II César/fol.** 321 Héraclée. Buste casqué et cuirassé à g. avec lance et bouclier./ IOVI CONSERVATORI. Jupiter debout à g. entre un aigle et un captif. RC. 2815. **TB 15€**
- 64 Constantin I^{er}/cen.** 326 Thessalonique. Buste diadémé, drapé et cuirassé à dr./ PROVIDENTIAE AVGG. Porte de camp. RC 3878 (20£). **TTB 19€**
- 65 Divo Constantin/cen.** 337 Antioche. Buste voilé à dr./ Constantin debout à dr. RC. 3888 (18£). Patine verte. **TTB 27€**
- 66 Hélène/cen.** 327 Ticinum. Buste diadémé et drapé à dr./ SECVRITAS REIPVBLICE. Hélène debout à g. RC. 3908 (45£). Patine marron foncé. **TTB 42€**
- 67 Crispus/cen.** 317 Héraclée. Buste consulaire à g./ PROVIDENTIAE CAESS. Porte de camp. RC. 3923 var. **TTB 19€**
- 68 Rome/cen.** 330 Héraclée. Buste casqué de Rome à g./ La louve allaitant Rémus et Romulus. RIC. 119. Patine verte. **TB+TTB 19€**
- 69 Constantinople/cen.** 335 Rome. Buste lauré, casqué et drapé à g./ Victoire debout à g. sur une proue. RC. 3890 (15£). Joli revers. **TTB 15€**
- 70 Constantin II César/cen.** 330 Buste lauré et cuirassé à dr./ Incus. Avec son argenteure. RR **TTB 49€**
- 71 Constance II César/cen.** 332 Rome. Buste lauré, drapé et cuirassé à dr./ GLORIA EXERCITVS. Deux soldats et deux étendards. Sans patine **TB 5€**
- 72 Constans Aug./mai.** 348 Trèves. Buste diadémé, drapé et cuirassé à dr./ FEL TEMP REPARATIO. Constans debout sur une galère dirigée par Victoria. RC. 3974. Patine marron. **TB+TTB 32€**
- 73 Constance II Aug./mai.** 350 Antioche. Buste diadémé, drapé et cuirassé à dr./ FEL TEMP REPARATIO. Soldat terrassant un cavalier. RC. 4003 (25£). Patine marron. **TTB 25€**
- 74 Vétanion/mai** 350 Buste lauré, drapé et cuirassé à dr./ HOC SIGNO VICTOR ERIS. Vétanion couronné par la victoire. RC. 4042 (250£). Patine verte. Corrodé. RR **TB+TB+ 49€**
- 75 Constance Galle/mai.** 352 Héraclée. Buste drapé et cuirassé à dr./ FEL TEMP REPARATIO. Soldat terrassant un cavalier. RC. 4054 (45£). Beau portrait. Flan court. **TTB 42€**
- 76 Julien II/sil.** 361 Arles. Buste diadémé, drapé et cuirassé à dr./ VOT X MVLT XX dans une couronne. RC. 4070 (65£). **TTB 75€**
- 77 Jovien/2 mai.** 364 Thessalonique. Buste diadémé, drapé et cuirassé à dr./ VICTORIA ROMANORVM/ "TESA". Jovien debout de face, tenant le labarum et un globe nicéphore. RIC.238. Piqué. RR **TB 59€**
- 78 Procope/cen.** 365 Héraclée. Buste barbu, diadémé, drapé et cuirassé à g./ REPARATIO FEL TEMP. Procope debout à g., tenant le labarum. RC. 4123 (300£). Patine verte avec un flan irrégulier. RR **TB+ 85€**
- 79 Valentinien I^{er}/pb.** 367 Siscia. Buste diadémé, drapé et cuirassé à dr./ GLORIA ROMANORVM. L'empereur debout à dr. avec un captif et le labarum. RC. 4102 (20£). Patine verte. **TB+ 5€**
- 80 Valens/pb.** 364 Antioche. Buste diadémé, drapé et cuirassé à dr./ GLORIA ROMANORVM. L'empereur debout à dr. tenant le labarum et un captif. RC. 4117. Flan large. **TB 12€**

APPELEZ POUR RÉSERVER : CGB, 46, Rue Vivienne, 75002 PARIS, tél : 01 42 33 25 99 - cgb@cgb.fr
RÈGLEMENT À LA COMMANDE + 5 € DE FRAIS DE PORT - FRANCO AU-DESSUS DE 80 €
TOUTE MONNAIE RENVOYÉE SOUS DIX JOURS EST IMMÉDIATEMENT REMBOURSÉE

LES BOURSES

OCTOBRE

- 6 Fontaine-lès-Dijon (21) (**) (tc)**
 6 Heerlen (NL) (nc) (N)
6/7 Châtillon (92) (Exposition)
 6/7 Berlin (D) (****) (N) (NUMISMATA)
 7 Blaye (33) (**) (tc)
7 Grenoble (38) (*) (N)**
 7 Limoges (87) (**) (N)
 7 Manosque (04) (**) (N)
 7 Sedan-Glaire (08) (nc) (tc)
7 Luxembourg (L) (*) (N)**
 7 Coblenze (D) (**) (M + Ph)
 7 Winterthur (CH) (**) (N + Ph)
 7 Marienburg (D) (**) (tc)
 7 Siegmaringen (D) (**) (N)
 11/13 Varsovie (PL) (****) (N)
 12/13 Rome (I) (****) (N)
 13 Munich (D) (**) (N)
 13 Berlin (D) (**) (N)
13 Paris (75) (**) (N) (SNENNP)**
 13 Wiesbaden (D) (**) (N)
 14 Bellegarde (01) (**) (N) Interclubs
 14 Courcelles-les-Lens (62) (**) (tc)
 14 Pont-à-Mousson (54) (nc) (tc)
 14 Hasselt (B) (**) (N)
 17/18 Bologne (I) (nc) (N)
 19/21 Vicenze (I) (****) (N)
 20 Annecy (74) (**) (N)
 20 Ludwigsburg (D) (nc) (N)
 20 Nivelles (B) (***) (tc)
20/21 Pessac (33) (*) (N)**
 21 Dombasle-sur-Meurthe (54) (**) (N)
 21 Le Havre (76) (**) (tc)
 21 Roissy-en-Brie (77) (**) (tc)
 21 Tain l'Hermitage (07) (**) (tc)
 21 Ulm (D) (***) (N)
27 Assemblée générale de ADF/AD€(75)
 27 Pforzheim (D) (***) (N)
27/28 Saint-Rémy (71) () (N)**
 27-28 Zürich (CH) (****) (N)
 28 Bannay (18) (nc) (N)
 28 Jeumont (59) (*) (tc)
 28 Magdeburg (D) (***) (N)
 28 Brême (D) (***) (N)
 28 Pontault-Combault (77) (nc) (tc)
 28 Wörth (67) (nc) (tc)

NOVEMBRE

- 1 Sainte-Savine (10) (***) (N)**
1 Harelbeke (B) () (N)**
 4 Hall (A) (***) (N)
 4 Lille (59) (****) (N)
4 Chapelle-Saint-Mesmin (45) (*) (N)**
 4 Le-Plessis-Trévisé (94) (*) (tc)
 4 Le Vaudreuil (27) (**) (tc)
 4 Meaux (77) (**) (tc)
 4 Nice (06) (***) (N)
 4 Pau (64) (**) (N)
 4 Landau (D) (***) (N)
 4 Kassel (D) (***) (N)
 4 Nüremberg (D) (***) (N)
 10 Londres (****) (N)

- 10/11 Argenton-sur-Creuse (36) (**) (tc)
 10/11 Francfort (****) (N) (NUMISMATA)
 11 Cahors (46) (**) (tc)
11 Tienen/Tirlemont (B) (**) (N)**
 17/18 Bologne (I) (***) (N)
 17/18 Livry-Gargan (**) (tc)
 18 Avignon (84) (**) (N)
18 Bondy (93) (*) (N)**
 18 Pierrelatte (26) (**) (tc)
 18 Hambourg (D) (***) (N)
 22 Vienne (A) (***) (N)
 24 Saint-Gall (CH) (**) (N)
 25 Belley (01) (**) (tc)
 25 Saint-Priest (**) (N)
 25 Würzburg-Lengfeld (D) (NC) (N)



**CLIQUEZ POUR VISITER
 LE CALENDRIER DE
 TOUTES LES BOURSES
 ÉTABLI PAR
 DELCAMPE.COM**

BOURSES : CHARGÉ EN OCTOBRE !

Retrouvez-nous (Laurent et Christophe) dès le samedi 6 octobre pour le 59^e CARTOMONNAIES à Fontaine-lès-Dijon de 8h30 à 18h00 au centre d'animation Pierre Jacques, 2 rue Général De Gaulle autour de l'équipe de Jean-Dominique Ronot et de l'Association Numismatique de Bourgogne.

Le lendemain, dimanche 7 octobre, nous serons présents à la grande bourse de Luxembourg qui se tiendra dans les salons de l'hôtel Novotel, (quartier européen), Nord/Kirchberg, 6 rue du Fort Niedergrunewald (attention, pas facile à trouver la première fois) de 9h00 à 16h00 autour de l'équipe de Camille Jallay du Cercle Numismatique du Grand-Duché de Luxembourg.

Le même jour (dimanche 7 octobre), n'oubliez pas de vous rendre à Grenoble pour la bourse qui se tiendra dans les salons de l'Hôtel Mercure, 12 boulevard du Maréchal Joffre de 9h00 à 16h00 et où vous pourrez retrouver Nicolas Parisot (enfant du pays) pour la première fois de l'autre côté des tables (attention, pour cette bourse, n'oubliez pas de passer vos commandes avant le jeudi 4 octobre 2007, Nicolas vient en train !!!).

Le samedi 13 octobre, toute l'équipe sera présente au 51^e salon numismatique du SNENNP qui se tiendra au Palais Brongnart, place de la Bourse, de 9h00 à 17h00. CGB et CGF seront aussi ouverts ce jour-là de 9h00 à 18h00 au 36 rue Vivienne (200 mètres du palais de la Bourse). Pensez-y pour vos commandes ! Pour les Associations Numismatiques, n'oubliez pas l'Assemblée Générale de la Fédération Française des Associations Numismatiques (FFAN) à 16h00.

Exceptionnellement, cette année, la 32^e

bourse de Pessac, organisée par l'Amicale Philatélique et Numismatique de Pessac, débutera le samedi 20 octobre de 13h00 à 18h00 comme d'habitude à la salle municipale de Bellegrave à Pessac et se continuera le dimanche 21 octobre de 9h30 à 17h00. Organisée par l'équipe d'Henri Rodriguez, elle donnera lieu à une réunion régionale de la FFAN, le samedi soir à 18h00.

Le 27-28 octobre sera encore un week-end chargé, avec les Assemblées Générales des Amis du Franc (ADF) de 10h30 à 12h30 et des Amis de l'Euro (ADE) de 14h30 à 17h30 qui se tiendront toutes les deux à la Maison des Associations du 3^e arrondissement, 5 rue Perrée, 75003 PARIS et la première bourse de Saint-Remy (71110) (près de Chalon-sur-Saône), organisée par l'ANSR autour de l'équipe d'André Kieffer, se déroulera le samedi 27 octobre 2007 de 14h00 à 18h00 et le dimanche 28 octobre de 9h00 à 14h00, salle Georges Brassens avec un programme très riche dont une conférence de votre serviteur sur le monnayage lyonnais le samedi à 18 heures, un repas bourguignon réalisé par un grand chef, une réunion régionale de la FFAN et une réunion des Amis du Franc, programme chargé en perspective ! (Attention, à cause de l'AG des ADF, nous ne serons présents à Saint-Remy qu'à partir de 16 heures).

À l'occasion de toutes ces manifestations, n'oubliez pas de passer vos commandes le jeudi précédent le salon, (livres neufs, librairie ancienne, fournitures, monnaies, billets, jetons etc...). Nous nous déplaçons seulement avec une sélection des ouvrages neufs (600 à 800 kg) et c'est déjà beaucoup, pour le reste, passez directement vos commandes par le net auprès de Laurent Schmitt, schmitt@cgb.fr

Laurent SCHMITT

Royales n°111

Louis VII - (1137-1180)

- 1 Denier, 3^e type, circa 1150, Paris, Dy.146, Flan court et irrégulier. Patine grise..... **B+** 32€

Philippe II dit "Auguste" - (1180-1223)

- 2 Denier parisis, c.1200, Paris, Dy.164, Flan assez large. Patine grise..... **TB+** 40€
 3 Denier parisis 2^e type, c. 1190-1220, Arras, Dy.168, Flan irrégulier et faiblesse de frappe..... **B+** 32€
 4 Denier tournois, c. 1204, Tours, Dy.177, Flan irrégulier et légèrement voilé..... **TB+** 23€
 5 Denier, avant 1201, Laon, Dy.184, Flan assez large et voilé. Choc au revers..... **B** 40€

Louis VIII et Louis IX - (1223-1270)

- 6 Denier tournois, c. 1223-1245, Dy.188, Flan large. Patine grise..... **TB+** 30€

Louis IX dit "saint Louis" - (1226-1270)

- 7 Gros tournois, circa 1266, Dy.190, Flan large et régulier. Exemplaire recouvert d'une patine grise hétérogène..... **TTB** 210€

NIVERNAIS - Mahaut II - (1257-1267)

- 8 Denier, c.1260, Nevers, Bd.347 (2 f.), Flan voilé. Patine grise..... **TB+** 64€

Philippe III dit "le Hardi" - (1270-1285)

- 9 Obole tournois, c. 1270-1280, Dy.204, Exemplaire plié avec fente. Patine foncée... **TB** 17€

Philippe IV dit le Bel - (1285-1314)

- 10 Gros tournois à l'O rond, c.1290, Dy.213, Flan irrégulier. Exemplaire nettoyé **TB+** 55€

Philippe III (1270-1285) et Philippe IV (1285-1314)

- 11 Denier tournois à l'o rond, circa 1280-1290, Dy.223, Flan irrégulier avec faiblesse de frappe..... **TB+** 32€

Philippe IV dit "le Bel" - (1285-1314)

- 12 Double parisis, 1^{re} émission, 1295, Dy.227, Flan irrégulier. Patine grise..... **TB** 35€
 13 Double tournois, 1^{re} émission, (1295-1303), Dy.229, Flan assez large et irrégulier. Exemplaire recouvert d'une patine grise..... **TTB** 35€
 14 Bourgeois simple, (26/01/1311), Dy.232, Flan irrégulier. Patine grise..... **B+** 19€

Charles IV - (1322-1328)

- 15 Double parisis, 2^e émission, (02/03/1323), Dy.244B, Flan court et irrégulier..... **TB** 14€
 16 Double parisis, 2^e émission, (02/03/1323), Dy.244B, Flan irrégulier et court. Patine verte..... **TB+** 22€

Philippe VI de Valois - (1328-1350)

- 17 Gros à la queue, 15/01/1349, Dy.265, Flan irrégulier et court. Tréfilage et faiblesse de frappe..... **B+** 38€
 18 Gros à la queue, 15/01/1349, Dy.265, Exemplaire si fortement rogné qu'il est de la taille d'un denier !..... **AB** 5€
 19 Double parisis 2^e type, 1^{re} ou 2^e ém., circa 1341, Dy.268 ou 268A, Flan irrégulier avec manque de métal..... **AB** 5€
 20 Double parisis, 4^e type, 1^{re} ém., 12/04/1350, Dy.270, Flan irrégulier. Des faiblesses de frappe. Patine grise..... **TB+** 50€
 21 Double parisis, 4^e type, 1^{re} ém., 21/08/1350, Dy.270A, Flan irrégulier avec manque de métal. Surface granuleuse..... **AB** 18€
 22 Double tournois, 1^{er} type, 3^e émission, (29/01/1340), Dy.271B, Flan irrégulier et court. Patine grise et hétérogène..... **TB** 45€

Jean II dit "le Bon" - (1350-1364)

- 23 Blanc au châtell fleurdelisé, (16/01/1356), Dy.301, Exemplaire fortement rogné et réduit à la taille d'un denier. Reliefs toutefois nets..... **AB** 3€
 24 Grand blanc à la couronne, 26/03/1357, Dy.303, Flan irrégulier, court et surface granuleuse..... **B** 22€
 25 Gros à la couronne, (16/10/1358), Dy.305B, Flan court et irrégulier. Patine grise..... **TB** 55€
 26 Gros à l'étoile, 1^{re} émission, 22/11/1359, Dy.308, Flan irrégulier et court. Surface granuleuse..... **B** 39€
 27 Gros blanc à la couronne, 2^e émission, 15/10/1360, Dy.311A, Rare. Flan irrégulier et court avec manque de métal. Surface granuleuse..... **B** 60€

- 28 Gros blanc aux fleurs de lis, (05/12/1360), Dy.312, Flan assez large, irrégulier et voilé **TB** 70€
 29 Double tournois, 2^e type, 1^{re} émission, (22/01/1350), Dy.320, Flan irrégulier et patine marron. Faiblesse de frappe..... **B+** 55€
 30 Double tournois, 4^e type, (30/12/1355), Dy.322, Flan assez large et irrégulier. Patine grise et faiblesse de frappe..... **TB** 120€
 31 Double tournois, 4^e type, (30/12/1355), Dy.322, Flan irrégulier et court. Faiblesses de frappe..... **B** 65€
 32 Double tournois, 6^e type, 1^{re} émission, (07/02/1359), Dy.324, Flan irrégulier et oblong. Exemplaire recouvert d'une patine marron... **B+/B** 40€
 33 Denier parisis, 30/12/1355, Dy.330, Flan irrégulier avec éclatement. Faiblesses de frappe..... **B** 10€

Charles V - (1364-1380)

- 34 Blanc au K, 20/04/1365, Dy.363, Flan irrégulier et très légèrement voilé..... **TB** 27€

NAVARRRE (Royaume de) - Henri d'Albret - (1516-1555)

- 35 Liard à la croisettes, sd. (1541-1555), Bd.585, Flan irrégulier. Patine grise avec de petites taches..... **TB+** 38€

Henri II - (1547-1559)

- 36 Douzain aux croissants, 1551, Rennes, 9, 2.783.520 ex., Sb.4380 (11 ex.), Flan irrégulier, voilé et présentant un éclatement..... **TB** 11€

Charles IX - (1560-1574)

- 37 Teston, 4^e type, 1573, Bayonne, L, 34.325 ex., Sb.4610 (2 ex.), Exemplaire irrégulier présentant des éclatements de flan. Reliefs faibles au niveau du buste. **B+/TTB** 68€
 38 Demi-teston, 4^e type, 1566, Bayonne, L, 103.070 ex., Sb.4610 (1 ex.), Assez rare. Exemplaire fortement astiqué..... **B** 35€
 39 Sol parisis, 1^{er} type, 1565, Aix-en-Provence, 75.975 ex., Sb.4460 (3 ex.), Flan voilé. Exemplaire fortement astiqué..... **B+** 9€

Henri III - (1574-1589)

- 40 Franc au col plat, 1580, Bordeaux, K, 141.933 ex., Sb.4714 (8 ex.), Flan irrégulier. Forte usure..... **B** 65€
 41 Douzain aux deux H, 2^e type, 1575, Poitiers, G, 216.837 ex., Sb.4400, Flan irrégulier avec de petits éclatements..... **TB** 28€
 42 Douzain du Dauphiné, 157[6 ?], Grenoble, Z, Sb.4408, Flan légèrement irrégulier. Patine grise..... **TB+/TB** 27€
 43 Liard du Dauphiné, 1^{er} type, 1578, Grenoble, Z, Sb.4314, Flan un peu court. Patine foncée..... **TB+** 40€
 44 Liard du Saint-Esprit, 1585, Lyon, D, 212.280 ex., Sb.4310 (3 ex.), Flan irrégulier. Frappe faible..... **B+/TB** 28€
 45 Double tournois, 1588, Saint-Lô, C, 319.680 ex., CGKL.118, Flan irrégulier et surface granuleuse. Taches au revers..... **B** 19€
 46 Denier tournois, s.d. (1577), Paris, A, CGKL.90, Troué..... **B** 3€
 47 Denier tournois, 1583, Paris, A, 283.530 ex., CGKL.90, Concrétions vertes..... **B** 19€
 48 Double tournois du Dauphiné, 1589, Grenoble, Z, CGKL.140C, Flan irrégulier et court..... **B/B+** 38€

DOMBES (Principauté de) - Louis II de Montpensier - (1562-1582)

- 49 Teston, 1576, Trévoux, Divo.33, Flan irrégulier. Petit éclatement à 2 heures au droit. Patine grise..... **TB+/TTB** 120€

La Ligue au nom de Charles X - (1589-1598)

- 50 Quart d'écu, croix de face, 1590, Nantes, T, 204.857 ex., Sb.4670 (14 ex.), Exemplaire présentant des éclatements de flan. Patine grise..... **TB+/TTB** 75€

Henri IV - (1589-1610)

- 51 Quart d'écu à la croix batonnée et couronnée, 1608, Saint-Lô, C, 65.545 ex., Sb.4682 (15 ex.), Flan assez large et irrégulier. Patine grise..... **TB+/TTB** 90€
 52 Quart d'écu, croix feuillue de face, 1609, Bordeaux, K, 129.729 ex., Sb.4686 (7 ex.), Flan irrégulier présentant un éclatement à 3 heures..... **TB+** 35€
 53 Huitième d'écu à la croix feuillue de face, 1609, Bayonne, L, 253.109 ex., Sb.4688 (2 ex.), Flan irrégulier. Aspect de surface granuleux..... **TB** 24€

- 54 Douzain du Dauphiné, 1593, Grenoble, Z, Sb.4442, Flan irrégulier et patine grise..... **TB+** 55€
 55 Double tournois, 1^{er} type de Paris, 1603, Paris, A, 1.404.000 ex., CGKL.222, Choc à 2 heures au droit. Patine marron..... **B+/TB+** 28€
 56 Double tournois, 1^{er} type de Paris, 1604, Paris, A, 1.404.000 ex., CGKL.222, Flan régulier. Patine marron..... **TTB** 55€
 57 Double tournois, 1^{er} type, 1609, Lyon, D, 260.000 ex., CGKL.202 (R3), Patine foncée et usure assez importante..... **B+** 30€
 58 Double tournois, 2^e type, 1609, Lyon, D, 260.000 ex., CGKL.204 (R3), Flan assez large et patine marron..... **TTB** 65€

Louis XIII - (1610-1643)

- 59 Double tournois, type de Warin, 1643, Corbeil, A, CGKL.514, Patine foncée. Usure régulière..... **B** 7€
 60 Douzième d'écu, 2^e poinçon de Warin, 1643, Paris, A, rose, Monnaie de Matignon, 6.417.130 ex., Dr.2/109, Exemplaire recouvert d'une patine grise et présentant de petites taches..... **B+** 60€

Louis XIV - (1643-1715)

- 61 Douzième d'écu à la mèche courte, 1644, Paris, A, point, Monnaie du Louvre, Dr.2/297, Flan légèrement voilé et patine grise. Rayure à droite de l'écu de France..... **TB+/TTB** 75€
 62 Demi-écu à la mèche longue, 1647, Montpellier, N, 55.092 ex., Dr.2/301, Flan régulier. Surface granuleuse au droit comme au revers..... **TB** 95€
 63 Liard de France au buste âgé, 1698, Dijon, P, 3.626.923 ex., Dr.2/480, Ce liard est frappé sur un flan légèrement irrégulier et est recouvert d'une patine marron..... **TTB** 50€
 64 Cinq sols de Strasbourg aux insignes, 1704, Strasbourg, BB, flan neuf, 22.810.880 ex., Dr.2/514, Léger décentrage. Patine grise..... **TTB** 55€
 65 Six deniers, 1711, Montpellier, N, 8.652.042 ex., Dr.2/482, Monnaie piquée..... **AB** 4€

FLANDRE - Siège de Lille - (1708)

- 66 XX sols, 1708, Lille, Dr. 048, Jolie patine marron..... **TTB** 130€

Louis XV - (1715-1774)

- 67 Tiers d'écu de France, 1720, Paris, A, 8.374.384 rf., Dr.2/568, Exemplaire fortement rayé et astiqué. Forte usure..... **AB** 18€
 68 Sixième d'écu de France, 1721, Montpellier, N, rf, Dr.2/572, Exemplaire troué..... **B+/TB+** 30€
 69 Cinquième d'écu aux branches d'olivier, 1729, Lyon, D, 62.890 ex., Dr.2/581, Forte usure et quelques rayures..... **AB** 30€
 70 Dixième d'écu dit "aux branches d'olivier", 1729, Rennes, 9, 107.568 ex., Dr.2/582, Flan irrégulier..... **B+** 30€
 71 Dixième d'écu au bandeau, 1745, Nantes, T, 20.296 ex., Dr.2/587, Reliefs faibles au niveau du buste. Rayures sur l'écu de France..... **AB/TB** 29€
 72 Dixième d'écu au bandeau, 1748, Metz, AA, Dr.2/587, Deux petits trous non traversant au droit et au revers..... **AB/B+** 17€
 73 Dixième d'écu au bandeau, 1754, Grenoble, Z, 18.365 ex., Dr.2/587, Exemplaire troué. Hauts reliefs..... **TTB** 85€
 74 Dixième d'écu au bandeau, 1763, Paris, A, 1^{er} sem., 26.145 ex., Dr.2/587, Trace de soudure au droit. Flan irrégulier..... **AB/B** 3€
 75 Vingtième d'écu au bandeau, Millésime indéterminé, Atelier indéterminé, Dr.2/588, Flan irrégulier et faiblesse de frappe.. **AB** 2€

Louis XVI - (1774-1793)

- 76 30 sols au Génie, [1791], Paris, A, R.42/1, Flan large et irrégulier. Forte usure..... **AB** 7€
 77 30 sols au Génie, 1792, Paris, A, 2^e sem., R.42/6, Flan irrégulier. Rayure sous le menton du roi. Surface granuleuse..... **B** 28€
 78 30 sols au Génie FRANCAIS, 1792, Strasbourg, BB, R.43/5, Flan large et irrégulier. Forte usure..... **AB** 65€

Louis XVI - Constitution - (1774-1793)

- 79 15 sols au génie, 1791, La Rochelle, H, R.40/13, Flan irrégulier et forte usure **AB** 35€
 80 15 sols au génie, 1791, Limoges, I, R.40/10, Flan irrégulier et forte usure. Exemplaire fortement astiqué..... **AB** 6€

APPELEZ POUR RÉSERVER : CGB, 46, Rue Vivienne, 75002 PARIS, tél : 01 42 33 25 99 - cgb@cgb.fr
RÈGLEMENT À LA COMMANDE + 5 € DE FRAIS DE PORT - FRANCO AU-DESSUS DE 80 €
TOUTE MONNAIE RENVOYÉE SOUS DIX JOURS EST IMMÉDIATEMENT REMBOURSÉE

MONNAIES 33

propose l'une des plus spectaculaires monnaies du Portugal



Avers : +: ALFOHSVS: REX: PORTVGALEH:, (Alphonse roi du Portugal), (ponctuation par trois points superposés), le roi couronné et en armure sur un cheval à droite, brandissant de son bras droit une épée, tenant de sa main gauche un bouclier.

Revers : +: IH NE: PTRIS: L FILII: L SPS: SCI: AM:, (In nomine Patris, et Filii, et Spiritus Sancti, Amen ; au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, je crois en Dieu), (ponctuation par trois points superposés), cinq écus posés en croix, cantonnés au 1 des lettres AL, aux 2, 3 et 4 d'une étoile à huit rais.

Or, 3,80 g, 26,5 mm, 8 h.

un marabotin inédit d'Alphonse III (1248-1279)

Les marabotins du Portugal sont si rares, historiquement importants et impressionnants qu'ils ont attiré la cupidité des faussaires et ont été maintes fois copiés. Quatre marabotins attribués à Alphonse I^{er} (1128-1185) sont connus depuis le XIX^e siècle, mais des analyses récentes ont montré que trois d'entre eux avaient été réalisés avec des alliages postérieurs à la découverte des Amériques et à l'exploitation massive de ses mines ; autant dire qu'il s'agissait de faux modernes.

Le marabotin que nous présentons à la vente ne correspondant à aucune série connue dans les ouvrages de référence, nous avons été amenés à l'examiner avec la plus grande circonspection.

une armure dont l'un des pieds est protégé par un soleret (pièce d'armure) légèrement courbe à laquelle est accroché un éperon en forme de pointe ;



cette forme de soleret et d'éperon se rencontre déjà sur les marabotins de Sanche.



On retrouve également sur les marabotins de Sanche le ET gravé et représenté comme la lettre L.

La forme des lettres est particulière et leur



**LE PORTRAIT
MONÉTAIRE SUR LE
MARABOTIN
D'ALPHONSE III
(1248 - 1279)**



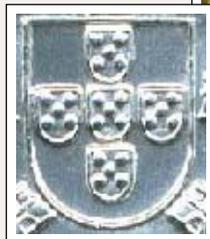
Il reprend la légende de revers des marabotins de Sanche I^{er} (1185-1211), mais présente un style beaucoup plus tardif, plus maîtrisé et soigné que celui des marabotins jusqu'à présent connus. Le roi porte



UN MARABOTIN INÉDIT D'ALPHONSE III

gravure bien maîtrisée ; celles-ci sont parfois empreintes d'un certain maniérisme tels les T qui sont formés de trois triangles et d'un croissant.

Des tildes sont placés sur le cercle lisse entourant la légende lorsque les mots apparaissent sous forme abrégée. Les écus du revers, disposés en croix et chargés de cinq besants également disposés en croix, adoptent déjà une forme moderne.



Il s'agirait alors de la première représentation presque définitive des armoiries du Portugal que nous rencontrons encore de nos jours sur les monnaies, un exemple sur une 5 euro commémorative. Tous ces éléments nous laissent penser que cette monnaie fut frappée sous Alphonse III (1248-1279).

LA RECONQUÊTE DE L'ALGARVE



Les deux lettres AL placées au revers n'ont pas une signification claire. Il pourrait s'agir d'un rappel du nom d'Alphonse. Nous pensons plutôt qu'il s'agit des lettres initiales de l'Algarve, province nouvellement conquise par Alphonse III sur les Musulmans et qui lui fut partiellement attribuée en 1267, après l'extinction des revendications espagnoles sur cette région.

À partir du 1^{er} mars 1268, un document d'archives nous apprend qu'il porte déjà le titre de roi de Portugal et d'Algarve (*Rex Portugaliae et Algarbii*). Dans ce cas, le marabotin que nous présentons daterait de la fin du règne d'Alphonse III et serait quasiment contemporain du fameux écu d'or de saint Louis, probablement frappé en 1270 au moment de son départ pour la huitième croisade.

Ne manquons pas, à l'occasion de ce rap-

prochement, de remarquer la modernité incroyable pour l'époque du type portugais par rapport au français : l'esthétique d'un marabotin est pratiquement de deux siècles en avance sur son temps, aussi bien pour la virtuosité technique de la gravure que pour l'intelligence formelle de choix du motif.

Les émissions de Denis I^{er} (1279-1325), successeur d'Alphonse III, semblent aller dans le sens de cette seconde hypothèse. Les deniers de Denis I^{er} portent en effet au droit DREX PORTUGL (et variante) et au revers, AL-GA-RB-II autour des cinq écus du Portugal posés en croix. Dans ce cas, le marabotin d'Alphonse III serait le premier témoignage numismatique de la conquête portugaise de cette nouvelle province.

L'examen minutieux de la surface permet de dire que cette monnaie a été frappée et que le graveur qui a réalisé le coin, doté d'une grande maîtrise, a parfois dérapé ; on remarque en effet que l'écu supérieur du revers est traversé par une barre dans sa partie droite.



A monnaie exceptionnelle, méthode excep-

tionnelle ! Nous avons fait procéder à une analyse non destructive de ce marabotin. Il s'agissait en effet, tant pour les historiens que pour les numismates, de déterminer s'il s'agissait d'un « monument numismatique » ou d'un faux récent inventé par un faussaire de génie et qui aurait créé ce type monétaire.

L'analyse n'a pas permis de mettre en doute l'authenticité de cette monnaie composée à plus de 80% d'or.

En résumé, il s'agit d'une composition normale pour une monnaie du Moyen-Âge frappée avant l'exploitation massive des mines d'Amérique.

À n'en pas douter cette monnaie d'exception a de fortes chances d'atteindre un prix record, comme pourrait le faire un écu d'or de Saint Louis, s'il en passait un en vente. La vente MONNAIES 33 clôturant le 6 décembre, nous ne le connaissons que le 13 décembre, avec la publication des résultats. Prix de départ : 75.000 euros, prix d'estimation : 200.000 euros.

Arnaud Clairand - Samuel Guoet

FORUM DES AMIS DU FRANC N° 136

TRISTE HISTOIRE

Dans le Gadoury 1973, il est signalé, sans précision, qu'il existe deux variétés, trois et quatre plumes à la queue, pour la 20 francs 1950 George Giraud. Dans le Gadoury 1975, la distinction est faite, la 4 faucilles cote 200 francs en TB. La cote changera radicalement en 1981 avec 2000 francs en TB.

Rentabilité encore améliorée en 1985, où la cote passe à 3000 francs en TB... puis aléatoire dès 1987 où toute cote est supprimée (très peu).

L'auteur considère dès lors que ces frappes ne peuvent provenir que de la boîte du concours, donc une frappe à 25 exemplaires sans le mot ESSAI... En réalité, cette monnaie n'existe pas, selon Jean-Claude Deroche, qui a réalisé une transaction sur la boîte du concours, laquelle contient un exemplaire « normal ». On peut d'ailleurs

se demander si Victor Gadoury ne fut pas trompé par un ou plusieurs exemplaires *signalés non vérifiés*, voire par le truqueur désirant promouvoir sa production.

Pourquoi nous préoccuper de l'histoire des cotes de ce fantôme ? Parce que nous venons de trouver un exemplaire dans une collection d'origine belge confiée pour vente...

Le premier mouvement de surprise passé, le réflexe *Ting* et *Toc* : la pièce fait toc au choc, un examen attentif prouvera qu'il s'agit de deux moitiés artistement assemblées... L'une avec la signature en deux lignes, l'autre avec 1950 et quatre plumes, provenant d'un exemplaire avec la signature en une ligne.

L'analyse des cotes et les souvenirs du collectionneur placent le travail de notre orfèvre vers cette période, début 1980, où cela devient vraiment rentable.

Vérifiez vos collections si vous avez cette

variété... il y a toutes les chances que la vôtre fasse *toc* aussi et si elle fait *ting*, nous voulons voir !

Et, bien entendu, le triste de l'histoire est qu'il est une vingtaine d'années trop tard pour se faire rembourser.



NOUVELLE UNION ET FORCE : COLLECTION BELORGO

Un collectionneur spécialisé dans les UF commence la publication de ses inédits dans la

perspective du FRANC VIII. Aujourd'hui, présentée par Philippe Thérêt : une AN 5 BB, type F.294, avec petits B et points encadrant les lettres d'atelier, absents sur les trois exemplaires répertoriés pour le F.294/3.

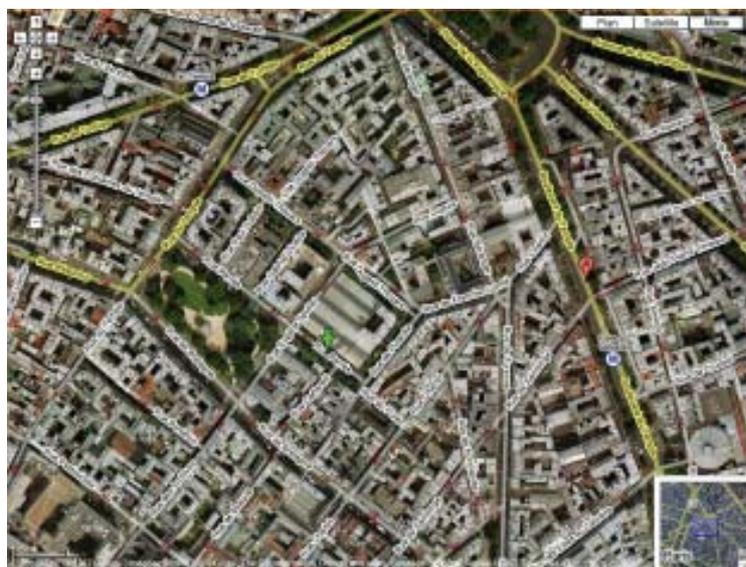
Cet exemplaire provient de la vente Burgan juillet 1984

(exemplaire non illustré dans le catalogue).

Cela nous fait quatre variantes et cinq coins de revers différents pour une production de 24.921 exemplaires !



CONVOCAION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, Maison des Associations du 3^e, 5, rue Pérée, 75003 PARIS, le samedi 27 octobre, à 10h30, on peut déjeuner dans une pizzeria du quartier avec les AD€
Plan d'accès, flèche verte



MUSÉE DOBRÉE NANTES - UNIVERSITÉS : PARTENARIAT SIGNÉ

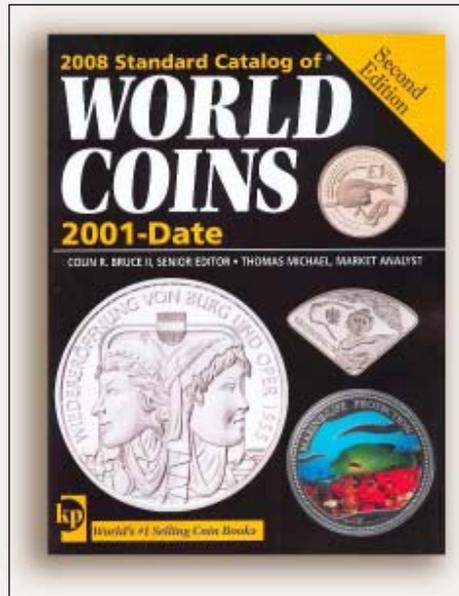
Le Conseil Général de Loire-Atlantique, le Musée Départemental Thomas Dobrée et les Universités de Nantes, Bretagne-Sud et Rennes 2 qui permettra de meilleurs échanges d'informations et de services au bénéfice des étudiants et des professeurs. Espérons que le site internet du musée recevra à cette occasion une solide dotation qui permettra d'accélérer le rythme de mise en ligne des collections !

LE COIN DU LIBRAIRE

2008 Standard Catalog of world coins, 2001-date, second edition, sous la supervision de Colin R. BRUCE II, avec Thomas MICHAEL, « market analyst », Iola 2007, broché, 21,5 x 28, 334 pages, cotes et environ 5000 photographies en noir et blanc, (en langue anglaise), référence: LW16, prix : 32 €

Petit dernier de la collection des « World Coins » (Standard Catalog of World Coins), ce volume répertorie toutes les monnaies frappées dans le Monde de 2001 à nos jours. Comme il est désormais d'usage, les notules sont assez précises avec pour chaque type monétaire, le poids, le titre pour les métaux précieux (or, argent, platine, palladium...), le métal utilisé, le diamètre en mm et une description sommaire des avers et revers. Les cotes sont en dollar (1 \$ US = 0,74 €) et indiquées pour les états de conservation significatifs. Avec 70 pages de plus, cette seconde édition prend en considération les nouvelles émissions.

Généralement, pour les commémoratives non-circulantes, seul le prix d'émission est indiqué. Les monnaies circulantes de base sont toutes illustrées. Les commémoratives circulantes sont en partie illustrées selon une règle qui m'échappe. Les com-



mémoratives non circulantes sont peu illustrées, l'illustration se limitant souvent à un module type. Encore une fois, il me semble regrettable que les monnaies circulantes ne soient pas séparées des commémoratives non-circulantes qui ne sont souvent que des « produits dits d'investissement ».

Pour l'exemple, je me suis amusé à compter les différents types monétaires fabriqués par la Monnaie australienne : pas moins de 500 types monétaires sont référencés sur 19 pages, sans compter les séries brillant universel (mint sets), belle épreuve (prof sets),

naissance (baby mint sets) ou encore les séries spécimen de mariage (*wedding specimen sets*) !

Je ne suis pas tenant d'une certaine vision de la numismatique qui voudrait que la numismatique s'arrête en 1914, en 1960 ou en 1970 et que les émissions suivantes ne soient que quantité négligeable. Il existe de très nombreuses monnaies contemporaines qui méritent d'être collectionnées tant par leur légitimité, que par la qualité de leur gravure ou par l'intérêt de leur thématique. Face au « délire productiviste » des nombreuses officines monétaires, le collectionneur de monnaies contemporaines doit pouvoir faire son choix et il est regrettable que les auteurs du présent ouvrage ne l'aident pas à faire ce tri, même s'il existe un public pour tous les types de monnaies.

Malgré ce principal défaut, vous avez compris que ce « World Coins » du XXI^e siècle devient vite indispensable.

Les cotes ne sont pas stupides et tiennent compte de certaines réalités de ce marché pour lequel les évolutions de cotes sont parfois importantes.

Ah, j'oubliais, comme son titre l'indique, le livre est écrit en anglais, obstacle facile à surmonter pour quiconque possède quelques notions de cette langue.

Laurent COMPAROT

MONNAIES DE BONIFACIO

Nous recevons communication d'un nouveau livre, sur un sujet très pointu et publié à compte d'auteur.

Afin d'encourager tous ceux de nos lecteurs qui ont des connaissances à transmettre et le courage de se lancer dans l'écriture, la mise au propre et l'édition d'un livre, nous publions la présentation qu'à rédigée l'auteur avec son adresse et e-mail. Ne manquez pas de compléter votre bibliothèque en lui achetant un exemplaire, que vous soyez Corse ou intéressé par la numismatique européenne du Moyen-Âge.

Du nouveau dans le monnayage Corse

Si les monnaies de Pascal Paoli et de Théodore de Neuhoff sont maintenant bien connues des spécialistes, il n'en est pas de même des monnaies bonifaciennes frappées au Moyen Âge.

Dans son livre, paru en 1993 (*Monnaies Corses du XIII^e au XVIII^e siècle*. Éditions Alain Piazzola, épuisé, mais en voie de réédition), le R.P. Louis Doazan leur consacrait un chapitre, et concluait sa pré-

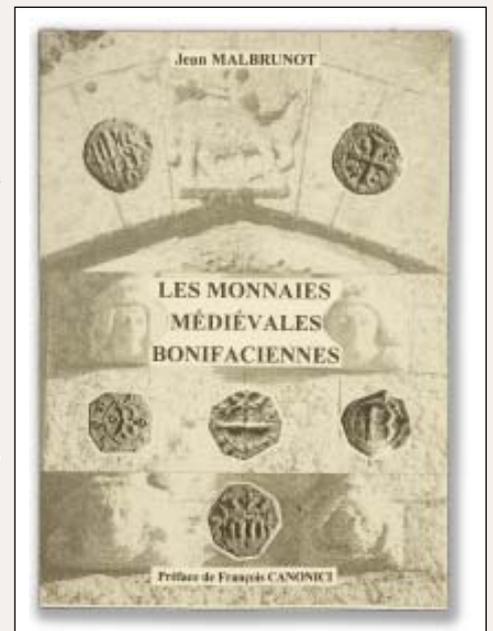
sentation par cette citation : « *Il ne fait aucun doute que l'avenir étoffera nos connaissances.* ».

C'est aujourd'hui chose faite avec la parution d'un petit livre publié à compte d'auteur, en 2007, par Jean Malbrunot. Ce livre, basé sur des découvertes récentes, révèle des types monétaires inédits et complète la connaissance des types déjà répertoriés.

Indispensable complément du livre du R.P. Doazan, il s'adresse aussi bien aux numismates qu'aux Bonifaciens, et à tous les Corses curieux de leur histoire.

Les monnaies médiévales bonifaciennes. Format 148,5 x 210, 90 pages, 15 euros + 2,50 euros de frais d'envoi, chez l'Auteur : Jean Malbrunot, 7 rue St Jean-Baptiste 20169 Bonifacio. Tél. 04 95 73 19 81,

e-mail : malbrunot.jean@wanadoo.fr.



LE MINISTRE EST FORMIDABLE !

Encore un article du journal *Libération* tout à fait passionnant pour notre communauté des collectionneurs et encore des annonces de Madame le Ministre de la Culture qui semblent aller dans le bon sens...

Un constat dans l'article : « *Les chiffres sont éloquentes : depuis le XVIII^e siècle, Paris était la capitale du marché mondial de l'art. En 1950 encore, le volume d'affaires de Drouot dépassait celui de Christie's et Sotheby's réunis. Qui aujourd'hui monopolisent quasiment le marché, se jouant pour plus de 50 % à New York et près de 30 % à Londres. Paris survit à peine, à 5 %. Avec un impact direct sur le recul de l'art vivant, les plasticiens étant attirés par ces cités où ils trouvent public.* »

Bien entendu, l'auteur et le Ministre font référence aux « grands domaines », peinture, sculpture... mais le constat est presque identique en numismatique. Différentes suggestions de bon sens, par exemple la modification de la TVA à l'importation d'œuvres d'art... On exporte gratuitement, et on importe en payant : pas étonnant que la France se vide ! Certes, il faudra que le *syndicat-qui-ne-répond-pas-à-nos-lettres* ne rate pas le coche comme avec la modification du Code Pénal et que les monnaies soient bien inscrites comme

œuvres d'art... Il faudra plus parler de Syracuse que de *Hello Kitty* et cela risque de ne pas être évident car, comme avec l'affaire de la TVA à 19,6% sur les livres de numismatique (que nous avons réglée, voir *BN10*, page 22) nous risquons d'être entraînés par le poids de la philatélie dont il est tout de même difficile de la comparer à la peinture de l'École de Paris.

Parmi les tracasseries diverses, mention ne semble pas avoir été faite de la toute nouvelle licence d'exportation (en gros, avant 1500 AD et au-dessus de 1500 €), paperasse totalement inutile et inefficace dont, là encore, le *syndicat-qui-ne-répond-pas-à-nos-lettres* n'a pas réussi à empêcher l'instauration. En revanche, il a été parlé du Livre de Police. Bien entendu, il faudra compter avec Bercy et Bruxelles...

Partant du principe que cela m'a pris trois minutes et que même s'il n'y a que 5% de chance que cela atteigne le bureau du ministre et bien moins que cela débouche sur quelque chose de palpable, j'ai envoyé le mail suivant :

*Madame le Ministre,
Suite à l'article de Libération, deux remarques :*

a) *TVA. Dans l'état actuel des choses un objet de collection qui a été exporté temporairement de France et a les papiers*

douaniers en règle le prouvant rentre en France sans TVA. Il serait logiquement possible, sans nécessité d'en référer à Bruxelles, d'étendre cette règle à tout objet français.

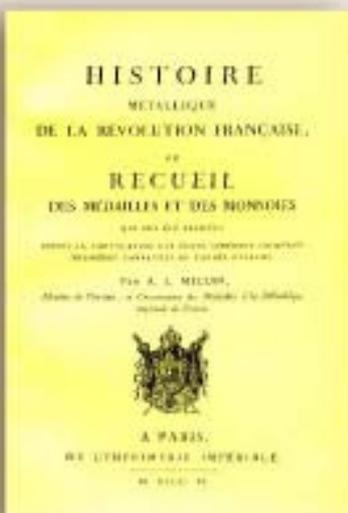
En effet, il suffirait de préciser le règlement douanier en ajoutant que l'origine française, et donc l'exemption de TVA, se prouve non seulement par des papiers douaniers mais éventuellement par le simple bon sens. Qu'une commode Boule, une monnaie de Napoléon I^{er} ou un Cézanne soient un jour partis de France est une évidence de bon sens, même s'ils n'ont pas les papiers douaniers d'origine.

b) Livre de Police : le problème n'est pas le livre de police en soi mais le fait qu'il est pratiquement impossible d'obtenir l'autorisation de le tenir en informatique, par décalque de la comptabilité, et qu'il doit être tenu manuellement sur un registre spécial. Dans notre cas, c'est deux heures par jour d'un travail de recopie manuelle totalement imbécile. Obtenir la possibilité de tenir le livre de police en informatique, même si cela était joint à une obligation d'envoi du fichier tous les mois, par exemple, à un service dédié au contrôle, serait un gain de temps plus qu'appréciable.

Qui ne tente rien n'a rien, n'est-ce pas !

Michel PRIEUR

LE COIN DU LIBRAIRE



Histoire métallique de la Révolution Française ou Recueil des médailles et monnoies qui ont été frappées depuis la convocation des États-généraux jusqu'aux premières campagnes d'Italie par Aubin-Louis Millin de Grandmaison, Paris 1806, réimpression Ecques 2007, broché,

15x20, 69 pages + 29 planches, référence LH40, 16 €

Nous venons de recevoir la réimpression de ce petit ouvrage, éditée notre ami Pierre Dechamps. Avant de parler de l'ouvrage, il convient de présenter l'auteur.

Aubin-Louis Millin de Grandmaison (Paris 1759 – Paris 1818) est l'un de ces scientifiques « touche-à-tout » du XVIII^e siècle. Plus connu pour ses travaux de naturaliste, il est aussi le traducteur du grand nomenclateur suédois Carl von Linné et l'un des fondateurs de la Société linéenne de Paris et traducteur, il s'intéresse aussi à l'archéologie et à l'histoire de l'art antique et médiéval. Emprisonné en 1793 en raison d'écrits anti-Jacobins dans son journal « *La Chronique de Paris* », il entre en 1794 à la toute nouvelle Bibliothèque de la Nation où il enseigne l'archéologie. Conservateur-professeur du département des antiquités, il devient président du Conservatoire de la Bibliothèque Nationale en 1799-1800.

Cette Histoire métallique de la Révolution Française regroupe un ensemble de 117

monnaies et médailles illustrant l'activité monétaire de la période révolutionnaire illustrées au dessin sur 29 planches et commentées. De part les médailles, épreuves et essais sélectionnés, ce recueil est fort instructif d'un point de vue numismatique : au moins, nous sommes certains que ce qu'il décrit est bien d'époque et non zouzouille postérieure, 1815, 1848 ou 1870, trafiquées à partir de coins originaux. Écrit en 1806 à partir de nombreuses recherches, il constitue aussi la vision d'un témoin pour qui la Révolution et sa terreur reste une tragédie vivace. D'où sa volonté de ne pas associer le nom de Napoléon Bonaparte à cette Histoire monétaire en la faisant se terminer au début des premières campagnes d'Italie, au moment même où apparaissent enfin les premières monnaies voulues par la loi du 25 germinal.

Sans prétendre être une source d'information essentielle, ce petit livre de curiosité numismatique trouvera une place dans votre bibliothèque de modernes.

Laurent COMPAROT

SÉRIE PÉDAGOGIQUE - N° 3

Monnaies Conventionnelles (1793-1795)



DEMI-SOL A LA BALANCE
6 Deniers
Frappes : 1793 (An II)
Retrait : 12 mars 1856



SOL A LA BALANCE
12 Deniers "Daté"
Frappes : 1793 (An II)
Retrait : 12 mars 1856



2 SOLS A LA BALANCE
24 Deniers "Daté"
Frappes : 1793 (An II)
Retrait : 12 mars 1856



SOL A LA BALANCE
"Non-daté"
Frappes : 1794 (An II)
Retrait : 12 mars 1856



2 SOLS A LA BALANCE
"Non-daté"
Frappes : 1794 (An II)
Retrait : 12 mars 1856



ECU AU GENIE
6 Livres ou 120 Sols
Frappes : 1793 (An II)
Retrait : 1er janvier 1835



ECU AU GENIE
6 Livres "Non-daté"
Frappes : 1794 (An II)
Retrait : 1er janvier 1835



GENIE
24 Livres
Frappes : 1793 (An II)
Retrait : 1er janvier 1835



Eric PRIGENT - Michel PRIEUR

www.cgb.fr

Notre lecteur Éric Prigent a réalisé une série de planches pédagogiques où les monnaies de chaque période sont présentées

en avers et revers avec toute la série monétaire concernée exposée sur une seule planche. Nous les publierons dans un format

suffisant pour permettre l'impression couleur et l'affichage, soit dans une classe, soit pour le plaisir.

LA SITUATION CHINOISE

Comme il était évidemment inutile d'attendre le *syndicat-qui-ne-répond-pas-à-nos-lettres* agisse sur ce problème qui pourtant menace toute la profession (*on se demande d'ailleurs ce qu'ils font exactement pour justifier les cotisations ?*), nous avons fait, avec des lecteurs du BN, ce qu'il fallait faire. Nous avons porté plainte contre X après avoir trouvé l'équipe spécialisée compétente à la PJ.

Je rappelle, voir *BN20* page 19 pour plus de détails, la différence entre une plainte contre quelqu'un et une plainte contre X. Dans la plainte « nominative », vous devez prouver vos dires tout seul, avec votre avocat. Dans une plainte contre X, si elle est reçue, l'État prend en charge enquête et procès, vous devenez pratiquement une sorte de témoin.

Le dossier a été constitué avec une collection des œuvres les plus parlantes et des vendeurs les plus actifs, les plaintes d'une demi-douzaine de victimes françaises, et transmis aux Justices française et chinoise. Cela a bien dû nous prendre deux semaines de travail.

Les vendeurs sous pseudos et les acheteurs ont été identifiés, dans la mesure du possible, par e-bay qui a transmis à la po-

lice les informations en sa possession.

Comme c'était prévisible, la Justice française n'a pas encore réagi, en revanche les Chinois ont pris le dossier tout à fait au sérieux et informé leurs homologues français qu'ils souhaitaient recevoir toutes les informations et compléments d'informations nécessaires. Ils ont demandé des compléments d'information et les dernières copies d'écran de clones vendus sur e-bay et dit qu'ils interviendraient rapidement.

Bien entendu, l'un des effets pervers de la plainte contre X est que vous n'êtes pas tenu informé de ce qui se passe... puisqu'en réalité, vous ne vous occupez de rien (et n'avez même pas besoin de prendre un avocat !). Nous ne savons donc pas si les Chinois ont effectivement procédé aux arrestations et ce qui s'en est suivi.

Mais on constate quand même que depuis fin août jusqu'au moment de la rédaction de cet article :

- oldart* n'a plus rien en vente - caishenye888 n'est plus inscrit - free coin n'a plus rien en vente (**ne pas manquer la vente 180144580475, c'est un two pence de George III dont la patine a été peinte sur le mouillage : on voit au revers les traînées du pinceau et à l'avert il y a une empreinte digitale**

dans la patine...) - jubao_888 n'est plus inscrit. - kinstonetaiwon n'a plus rien en vente - tbjuacw n'a plus rien en vente - samantha2673 n'est plus inscrit - wsnldgsm n'est plus inscrit...

Bref, plus personne, plus de clones. La police chinoise ? Probablement.

Mais... l'activité est trop rentable, compte tenu du nombre de pigeons, de la qualité redoutable des faux et de la facilité de créer des nouveaux pseudos sur e-bay pour ne pas reprendre un jour.

Méfiez-vous. Méfiez-vous... et ne croyez pas que la prochaine attaque sera aussi facile à détecter que celle-ci. On entend par exemple de plus en plus parler de fausses coques et nos correspondants chinois ne veulent rien acheter qui ne soit sous coque sécurisée et contrôlée.

Notre projet de coque, où chaque monnaie sera photographiée avant d'être mise en coque, empêchera les fausses coques : on pourra toujours comparer la monnaie originale et celle sous coque.

Nous reprenons le dossier de la création d'une société de mise sous coque en février.

Michel PRIEUR

LE MAZAIOS ÉTAIT BIEN UN CLONE

Nous avons présumé dans le *BN037*, à l'apparence des surfaces, que le **statère de Mazaios vendu par Oldart***, vente 190121417543, close le 14 juin 2007, vendue 237,5 \$ à « **enchérisseur inconnu** » (merci e-bay !) était un faux obtenu par moulage.

Confirmation acquise puisque le **même vend**, 190142621952, un autre exemplaire rigoureusement identique, aux petits chocs près, clôture le 23 août 2007, 256,50 \$ à « **enchérisseur inconnu** », (re-merci e-bay d'avoir inventé ce moyen d'empêcher de prévenir la victime !).

Ce n'est pourtant pas le même exemplaire car il y a des différences dans les patines, voir par exemple à droite du sceptre de Zeus et entre le taureau et le lion. Le faussaire n'a pas dupliqué exactement sa fausse patine, ce qui d'ailleurs ne devait pas être son but.

Notons qu'il n'a toujours pas compris ce qu'il vendait et qu'il appelle toujours le satrape MAZ ALOS dans sa deuxième vente.

Confirmation donc de ce que nous craignons dans le *BN37* : les antiques sont aussi falsifiables que les Louis XIV.



CODE PÉNAL...

ON PEUT TOUJOURS LE MODIFIER...

Je recommande aux gens qui ne sont pas encore convaincus de l'utilité des coques de visiter le petit denier des sites vendeurs de copies, le [site de vente de répliques copycoins.com](http://site.de.vente.de.repliques.copycoins.com). Un exemple :

**PROMO À 12 €
DENIER DE
CÉSAR, ARGENT**



Les monnaies ne sont pas marquées copies, sont en argent et en or fins et le travail de copie est très honnête. Il y a une petite étoile pour signaler la copie mais elle est facile à combler ou à confondre avec une marque de banquier. Leur travail, bien maquillé avec des restes de terre pour faire croire à une trouvaille ou dans une collection à peu près bien tenue, avec une belle

histoire pour faire passer la « bonne affaire », peut tout à fait tromper des professionnels standards, des collectionneurs évidemment, et quant au public de e-bay, n'en parlons même pas.

La seule chose qui sauve est que les monnaies copiées sont des types exceptionnels dont l'apparition devrait immédiatement susciter sinon la méfiance, au moins la prudence.

Si les efforts que nous avons faits auprès des services policiers spécialisés, heureusement relayés à l'international, semblent avoir freiné l'irrésistible ascension de la production chinoise, il n'en est rien pour les vendeurs de copies. Là, aucune sanction n'est possible puisque ce n'est pas un délit.

Lors de la dernière révision du Code Pénal, nous avons perdu un point essentiel : l'ancien considérait comme fausse monnaie la copie de n'importe quelle monnaie ayant ou **ayant eu** cours, donc du statère gaulois au billet de 100 €. Le nouveau se limite à ce qui

a cours, la copie de n'importe quelle monnaie n'ayant plus cours est dans la pratique libre. Nous ne ferons aucun commentaire sur l'efficacité du *syndicat qui-ne-répond-pas-à-nos-lettres* à l'époque, les faits parlent d'eux-mêmes.

Malheureusement, si Internet était à l'époque peu développé, les sites de ventes de copies sont maintenant à la disposition de tous les margoulines venus pour fournir des copies dont la qualité s'améliore régulièrement, vendables comme vraies.

Pire, ces sites sont le plus souvent situés dans des pays inaccessibles... sauf à Interpol qui, bien entendu, ne fera rien sans un dossier juridique en béton.

La solution ? Faire interdire les copies double faces de quelque monnaie que ce soit et revenir à l'ancienne définition de la fausse monnaie. Cela préservera l'activité de copie « légitime » et il faut déjà être très bon faussaire pour arriver à recoller deux moitiés de pièces sans que la tranche révèle la supercherie (sans parler du son, *toc garanti*).

...SI ON LE VEUT VRAIMENT

Dans notre monde médiatique, une grosse catastrophe déclenche toujours plus de réactions que des dizaines de milliers de petits problèmes et autant de victimes.

[Prenons l'intervention de notre ministre de la Culture, Christine Albanel, après le pillage de la cathédrale de Perpignan \(la quasi totalité des objets de cultes en argent \(XVII^e au XIX^e siècle\), plusieurs centaines de kilos, volés ; d'après les services, le travail de spécialistes\).](#)

Que doit le Ministre ? « *J'ai l'intention de demander au garde des Sceaux d'aller plus loin, avec en particulier l'incrimination de l'intrusion dans un bâtiment historique et l'aggravation des vols quand il s'agit de vols d'objets culturels* ». Effectivement, qui détruit ou vole un objet ou un édifice culturel ne vole pas l'État ou l'évêché de Perpignan, il détruit ou vole un objet qui appartient non seulement au peuple mais encore aux générations futures. Le propriétaire d'un objet culturel n'en est que le gérant temporaire. Les pillards et les vandales qui s'attaquent aux châteaux, musées, églises, ruines, sites archéologiques, privent pour l'éternité le peuple de cet héritage culturel.

En cela, confondre dans les mêmes articles du code pénal qui pille une cathédrale et qui vandalise un pavillon de banlieue...

me semble effectivement complètement crétin. Nous ne pouvons donc que soutenir l'initiative du Ministre...

Par la même occasion, constatons que le Code Pénal n'est pas intangible et qu'il est parfaitement possible de le modifier, même quand on a raté l'occasion d'intervenir sur sa modification globale.

Dans le même esprit que Madame le Ministre, ne peut-on considérer que fabriquer de faux écus de Louis XIV est plus grave que de fabriquer des fausses Adidas ou Rolex ? Économiquement, certainement pas, mais qu'est-ce, économiquement, que les vols « culturels » comparés aux centaines de milliers de cambriolages simplement crapuleux ? Ce qui est valable pour la cathédrale l'est pour l'écu aux huit L.

En clair, il nous faut des outils juridiques pour lutter contre les faux, les copies et les orfèvres, sur le territoire national d'abord et à l'international ensuite, e-bay oblige.

D'abord revenir à la définition première de la fausse monnaie : punir aussi sévèrement la falsification de toute monnaie ou billet, ayant **ou ayant eu** cours légal, n'importe où et n'importe quand sur la planète. Sachant que les peines pour faux-monnayage sont extrêmement sévères nous obtiendrons ainsi une très forte dissuasion à la falsification de monnaies de collection.

Ensuite interdire la fabrication, détention et commerce de copies bifaces au profit de copies unifaces, le revers étant utilisé pour inscrire « copy ».

Enfin considérer que l'altération des espèces monétaires, interdite par un nombre invraisemblable de textes juridiques depuis la plus haute antiquité, s'applique aux monnaies de collection. En clair, que l'orfèvre qui transforme une 5 centimes Daniel-Dupuis de 1920 en une 1921 ou une 1 franc Semeuse d'une année quelconque en une 1900 commet une altération d'espèce monétaire et doit être puni en conséquence. Cela calmera les vocations artistiques...

Comment procéder ? Comme cela se fait dans toute démocratie :

- charger un cabinet d'avocats spécialisés en Droit Pénal de rédiger un projet de loi.
- trouver un député pour présenter ce texte
- faire le lobbying le plus massif par le truchement de toutes les structures concernées pour faire passer ce texte.

- ne pas oublier de lancer la même procédure au niveau européen : la monnaie de l'Europe est commune, sa législation contre le faux-monnayage pourrait l'être.

Qu'attend le *syndicat-qui-ne-répond-pas-à-nos-lettres*, assis sur son énorme cagnote, pour agir et défendre ainsi collectionneurs et professionnels ?

Michel PRIEUR

LE Dr ROGER BLAND PRÉSENTE À WASHINGTON UNE CONFÉRENCE SUR LE P.A.S ANGLAIS

Note du traducteur 1 : l'expression anglaise PAS pour Portable Antiquities Scheme fait référence à la réglementation anglaise concernant ce que nous pourrions appeler en France les antiquités « mobilières », comme les monnaies, petits objets, bijoux, par opposition aux antiquités « immobilières » comme les bâtiments, parties de bâtiments comme les fresques, mosaïques, la statuaire monumentale etc...

Note du traducteur 2 : ce texte est la traduction d'un article paru dans le Celator, la revue US de numismatique classique www.celator.com, n° 8 du volume 21, août 2007, pages 32 et 36. Une version intégrale en power point de l'intervention du Dr Bland est en ligne à www.finds.org.uk/congress.zip - à ne manquer à aucun prix pour les anglophones et même les autres, photos et schémas se passant à la limite de commentaires. L'évolution de la législation est analysée en détail, les arguments divers, pour et contre, présentés. Les résultats sont affo-

lants quand on voit l'évolution des déclarations et des enregistrements d'objets depuis l'instauration de cette loi. J'espère sincèrement que tous les archéologues français, praticiens et administratifs, sont anglophones et étudieront ce document avec toute l'attention qu'il mérite compte tenu de la situation française. J'espère aussi sincèrement que de nombreux numismates lui prêteront attention car il démontre les résultats incroyables en matière de sauvetage de données scientifiques que l'on peut obtenir par la confiance et la concertation, deux mots qui semblent échapper jusqu'à présent à la pratique française.

Note du traducteur 3 : les illustrations proviennent du powerpoint du Dr Bland.

Le Docteur Roger Bland, responsable du département des trésors et des antiquités « mobilières » au British Museum a été reçu comme invité par l'Association des Collectionneurs de Monnaies Antiques (Ancien Coin Collectors Guild - ACCG) et par la Société Américaine de Numismatique (American Numismatic Society - ANS) à Washington D.C. Il lui a été remis à cette occasion le prix des Amis de la Numismatique de ACCG pour ses nombreuses contributions.

Comme organisateur et concepteur en Angleterre du PAS - (Portable Antiquities Scheme - Règlement concernant les Antiquités Mobilières) qui fête cette année son dixième anniversaire de mise en pratique, le Docteur Bland est venu au Capitole de Washington pour présenter un rapport sur les progrès réalisés en Grande-Bretagne.

Les points les plus importants de la présentation du Dr Bland sont les suivants :

- Le Treasure Act de 1996, qui a établi le PAS avait pour objectif de normaliser la pratique du système antérieur, le Treasure Trove, qui réglementait pour les découvertes de trésors. Les changements apportés au système antérieur furent modestes mais les résultats très importants.

Le Treasure act de 1996 concerne les découvertes de groupes de monnaies et d'objets en métal précieux et intègre un Règlement concernant les Antiquités Mobilières volontaire, le PAS.

La conjonction de ces deux réglementations a mené à une augmentation massive des déclarations de découvertes d'objets. Depuis 1997, il y eut 602 trouvailles monétaires déclarées, soit une moyenne de 66 par an

PARMI LES DÉCLARATIONS RÉCENTES

Hoxne Treasure



LA NOUVELLE LOI ANGLAISE

contre une moyenne de 25 par an avant cette date.

Le nombre de découvertes d'objets, sans compter les trésors monétaires, est très important et atteint 57.000 pour 2006/2007.

- Le Treasure Act est une réglementation des déclarations qui donne aux musées le droit de premier refus sur l'objet ou le trésor qui leur est déclaré. Les objets ou trésors qui sont conservés par les musées doivent être payés à leur pleine valeur marchande. L'évaluation est faite par une commission mixte qui comprend des conservateurs de musées et des numismates ou antiquaires professionnels.

- La plupart des découvertes sont le fait d'utilisateurs de détecteurs de métaux pratiquant sur des champs cultivés, ce qui est un point très important. En effet, le contexte archéologique a déjà été largement détruit par le passage des charrues, il n'y a donc plus rien à sauver de ce côté et, en revanche, retirer les objets les met à l'abri non seulement des socs de charrues mais surtout des engrais et additifs chimiques

utilisés en agriculture intensive lesquels sont particulièrement destructeurs pour les objets métalliques.

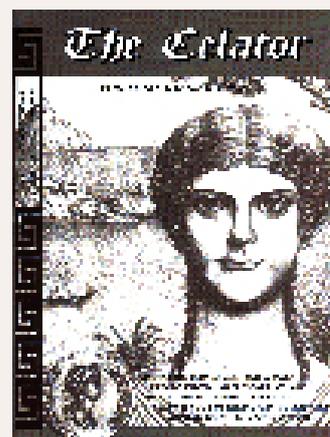
- les frais administratifs de ce programme se sont révélés à l'usage particulièrement raisonnables, actuellement 1,4 M£ par an soit 2 M€ Bien entendu le coût des achats de découvertes est décompté à part et doit être couvert par les musées acquéreurs. Il a toujours été possible de trouver les fonds pour acquérir tous les objets d'importance nationale découverts ; les objets de moindre importance sont usuellement rendus au découvreur ou au propriétaire du terrain et peuvent alors être vendus par ailleurs.

- si le système n'a pas toujours fonctionné à la perfection, il a en tous cas permis de rapprocher les archéologues du public et vice-versa.

- le Dr Bland a présenté plusieurs fois le PAS et ses résultats dans des conférences à l'étranger. Il constate que dans les pays dont le gouvernement a décidé que l'État serait propriétaire de tout ce qui se trouve dans le sol, les archéologues financés par

l'État - tous - ont du mal à saisir que « moins peut cacher plus » à savoir que si la déclaration est encouragée par la promesse d'une vente possible à un vrai prix de marché, bien plus d'objets seront déclarés. En revanche, il lui a été beaucoup plus facile de convaincre les représentants des musées de ces pays des mérites d'un système comme le PAS.

Wayne G. Sayles
Fondateur de l'ACCG



PARMI LES DÉCLARATIONS RÉCENTES

Hoard of 1st century aurei from Shillington, Beds



SOUVIGNY

...COMBIEN DE MAINS ? ...COMBIEN DE BOURSES ?...

À ceux pour qui la recherche de fautes, de paires de coins particuliers, d'exemplaires uniques, sont une quête incessante, je ne peux que leur recommander de se pencher sur les « féodales ». Certes, les « modernes » offrent un champ d'investigation immense et sont notre histoire récente. Il faut souvent s'être noirci les doigts et usé les yeux sur des dizaines de milliers de monnaies avant de trouver celle convoitée ou mettre la main sur un exemplaire passé au travers de la surveillance de bien des yeux affûtés. Par le nombre de celles qui nous sont parvenues, les « féodales » sont beaucoup moins courantes, plus difficiles à trouver et plus encore à réunir au sein d'un ensemble cohérent. Entamer une recherche nécessite donc avant toute chose, de cibler très précisément ce que l'on va chercher et s'armer de patience. La constitution d'une collection se heurtera alors à la très faible quantité de monnaies qui passera entre nos mains. En revanche, ces monnaies présenteront sur leurs faces, tel un livre ouvert, toute une partie de notre Histoire : alliances, usurpation d'un droit de frappe, copie d'un monogramme pour en faciliter la dif-

fusion, expression d'une montée en puissance, affirmation d'une autorité.



Ces monnaies pourront provenir d'ateliers officiels ou officieux, légaux ou non et seront anonymes ou dûment signées. Les coins, gravés à l'unité, seront donc le reflet du contexte propre à la frappe de chacune de ces monnaies et changeront avec celui-ci.

Pour illustrer cette évolution j'ai considéré ici l'exemple d'un monnayage assez bien connu du centre de la France : le monnayage du prieuré de Souvigny (entre le XI^e et le XIV^e siècle). Ne seront considérés ici que les premiers types, les plus anciens, ceux où le buste de St Maïeul est de face avec une crosse, frappés entre 1080 et 1213.

Les terres de Souvigny sont données à l'abbaye de Cluny par Aymard, Sire de Souvigny au début du X^e siècle. Le prieuré qui s'y installe n'a ni vocation ni droit de battre monnaie. Au milieu du XI^e siècle, Cluny se fait concéder par le pape le droit de frapper des monnaies. À la fin du XI^e siècle, on voit donc apparaître un premier denier dit « de Souvigny », présentant St Maïeul (IV^e grand-maître de l'abbaye de Cluny, mort à Souvigny en 994). À partir de 1080 et jusqu'au début du XIV^e siècle, ce denier aura représentations multiples circulera parfois assez loin de ces terres bourbonnaises (des monnaies de Souvigny ont été retrouvées, hors du Bourbonnais, principalement dans le Berry, en Auvergne et en Bourgogne).

Les premières frappes présentent à l'avvers un visage très frustré et dépouillé de St Maïeul. Le buste de face va, avec le temps,

LES FRAPPES

changer de manière importante. Initialement représenté avec peu de détails, de grands yeux mangeant toute la partie haute du visage et des traits épais, ce visage initialement rond, va s'affiner pour passer à une gravure plus fine et plus détaillée. Le temps est passé par là et si les premières gravures étaient le reflet du visage du défunt que les moines de Souvigny avaient vu, les suivantes se sont enrichies et sont plus proches de l'image que les moines ont voulu laisser de St Maïeul. La maîtrise de la gravure progressant, le visage va présenter ainsi, outre une variation de forme, des variations de détails puisqu'on y retrouve les détails des yeux, la pilosité sur le visage et des coiffures différentes (tonsure et trois mèches de cheveux tracées sur les tempes avec ou sans boucles). Sur ces deniers, St Maïeul est présenté avec une crosse qui, avec le temps, changera à la fois de place et de forme. Deuxième différence tout à fait simple à remarquer, la crosse portée par St Maïeul va passer de sa gauche à sa droite avec le temps. On trouvera, sur cette crosse, un point pour les plus anciennes et un anneau pour les plus récentes.



Légende débutant à 7 h : SCS MAIOLUS
Buste de face avec barbe, crosse à droite avec un point.



Légende débutant à 7 h : SCS MAIOLUS
Buste de face avec barbe et tonsure crosse à droite.



Légende débutant à 7 h : SCS MAIOLUS
Buste de face avec barbe, tonsure et boucles crosse à gauche avec un anneau.
Pour ce seul type dit « au buste de St Maïeul de face », on trouve ainsi sur une période

du milieu du Moyen-Âge (1080-1213) des différences majeures à la fois sur la gravure (du visage et de la crosse) et sur leurs positions respectives, tout en conservant, sur une durée importante, une constance de représentation qui l'a rendu aisément identifiable.

Au revers de ces deniers, pour cette période, la croix droite qui s'y trouve n'est pas cantonnée. À l'initiative du graveur, cette croix, dont l'épaisseur peut varier, présentera deux morphologies : croix à bouts carrés ou croix à bouts arrondis. Cette croix non cantonnée touche ou non le grènetis.

Les légendes de ces deniers sont en latin, fait relativement exceptionnel pour cette période, indiquent explicitement l'endroit où ils ont été frappés : SILVINIACO (Souvigny). Même si, plus tard, un atelier « hors les murs » verra le jour à Besnay, celui-ci restera attaché au prieuré et conservera bien évidemment cette légende.

À l'avvers de ce denier, la légende est SCS MAIOLVS (St Maïeul). Le C se trouvera très souvent barré, faisant penser à un E. Il s'agit plus sûrement de l'abréviation de SANC-TUS. La variété des lettres et des gravures

SOUVIGNY

rend la recherche, là encore, très riche. Les S seront droits, mais parfois couchés, M et N seront trouvés bouletés ou non, A barrés ou non, O ronds ou longs, gravés d'un cercle ou de deux croissants jointifs. De la même manière, la croix qui débute la



légende présente deux formes principales. Elle sera tout d'abord gravée avec quatre triangles se joignant puis plus tard en une croix potencée.

Légende débutant à 12h : X SILVINIACO
Croix épaisse touchant le grènetis. (de <http://www.ville-souvigny.com> : trésor de St Maieul

Ci-contre : *Légende débutant à 12h : X SILVINIACO* - Croix épaisse ne touchant pas le grènetis
gner)



Légende débutant à 12 h : X SILVINIACO
Croix fine touchant le grènetis.



La variété des caractères employés ajoute ainsi à la richesse des variantes possibles

et ce faisant permet d'en retracer la genèse et la chronologie. Ainsi pour ce seul denier, on identifie sur cette période trois types principaux, se distinguant les uns des autres par l'évolution du visage : les plus anciens avec le visage de St Maieul rond, une gravure épaisse et des traits du visage peu détaillés ; un type intermédiaire avec un visage et une gravure affinés mais toujours des traits assez frustrés et manquant de détails ; enfin un dernier type où le visage, moins maigre que dans le cas précédent, s'est enrichi de différents détails comme la tonsure et la chevelure apparente avec les boucles. La finesse de la gravure témoigne d'ailleurs de l'évolution de la maîtrise des graveurs avec le temps.

A ces deniers propres au prieuré de Souvigny, il convient d'ajouter celui frappé en association avec les Sires de Bourbon entre 1213 et 1225. Il se distingue des frappes précédentes par, au revers, une croix cantonnée d'un trèfle (au 3^e canton). Cette croix est à bouts arrondis et ne touche pas le grènetis. A l'avert, le buste de St Maieul y est présenté de face, crosse à droite. Les légendes restent les mêmes que précédemment SCS MAIOLVS à l'avert et SILVINIACO au revers.

Tout au long de cette période, si le diamètre de ces deniers est resté constant entre 19 et 20 mm, la masse relevée aujourd'hui varie souvent entre 0,75 et 1,05g pour une masse

COLLECTIONNER SOUVIGNY

théorique qui devait être plus proche de 1,25 g. L'usure seule n'explique pas de tels écarts, loin s'en faut. La dépréciation des monnaies et la variation de masse des flans étaient courantes. Il faut rappeler que l'émetteur était intéressé au gain, donc à monnaie « équivalente », plus le flan était mince plus le rapport était important.

L'histoire ne s'arrête toutefois pas là. Les sires de Bourbon, à la même période, frappaient leurs propres deniers (fin XI^e/début XIII^e), dans un atelier sis à Montluçon (et n'ayant rien de légal puisque Guy de Dampierre s'est arrogé le droit de battre monnaie suite à son mariage avec Mahaut de Bourbon). D'autres deniers seront ainsi frappés en association ou non, suivant les périodes, entre les Sires de Bourbon et le prieuré de Souvigny et ce jusqu'au début du XIV^e siècle. St Maieul sera alors présenté tantôt de face avec deux coquilles St Jacques (symbole des Sires de Bourbon), tantôt de profil et mitré. Dans chaque cas, ces périodes présentent des variantes de gravure qui rendent chacun de ces deniers pratiquement uniques et

offrent donc la possibilité d'une recherche particulière.

Ce denier a inspiré de nombreuses « copies » à travers la France, majoritairement religieuses, avec une représentation d'un buste à l'avert et d'une croix au revers.



C'est par exemple le cas des deniers de St Martial à Limoges ou encore du denier de l'évêché de Clermont, dit « denier à la Vierge ».

Le prix relativement modeste de ces deniers aujourd'hui rend la recherche accessible même avec un budget limité. Toutefois, certaines émissions sont rares. Dans le cas présent, c'est en particulier celles frappées à Souvigny en association avec les sires de Bourbon. Il faudra s'armer de patience pour en trouver et se dire que l'occasion ne se

représentera pas de si tôt... toute hésitation risque alors d'être fatalement suivie de regrets. Dans ce cas, les prix auxquels s'échangent ces monnaies sont à la hauteur de leur rareté et peuvent atteindre 10 à 20 fois celui des frappes courantes.

Régulièrement, que ce soit en VSO, chez certains numismates dont le catalogue « moyen âge » est assez étoffé (pas seulement en France... jetez en particulier un œil chez nos voisins et amis belges...) ou encore sur certains sites d'enchères en ligne sur internet, on voit régulièrement passer des deniers du Prieuré de Souvigny. Si dans les VSO ou chez des professionnels, les monnaies présentées sont souvent des frappes assez rares ou des monnaies de grande qualité, dans le cas des sites d'enchères sur internet, ce sont souvent les plus courantes que l'on voit circuler. Dans ce dernier cas, il est intéressant, avant tout achat, de regarder pendant plusieurs semaines, voire plusieurs mois, les monnaies qui s'échangent et à quels prix. Ceci permet de se faire une idée plus précise de ce que l'on va chercher et du budget associé. Cela permet aussi

SOUVIGNY

de se faire l'œil et de commencer à se familiariser avec des monnaies dont le parcours jusqu'à nous reste un sujet d'émerveillement. Et toujours ces mêmes questions, pour toutes celles et tous ceux ayant eu ces monnaies entre les mains... mais avant les nôtres... combien de mains?... combien de bourses?...

Aujourd'hui l'église prieurale St Pierre et St Paul abrite, au cœur du Bourbonnais, entre Moulins et Bourbon-L'Archambault dans l'Allier, entre autres les reliques de St Maïeul et de son successeur à la tête de l'abbaye de Cluny, Odilon, ou encore les gisants des derniers ducs de Bourbon. À toutes celles et tous ceux qui seraient intéressés, je ne saurais que conseiller *a minima* la visite du site internet <http://www.ville-souvigny.com/>. Outre une illustration assez riche sur la ville de Souvigny, vous y trouverez quelques mentions relatives à son monnayage, en particulier la circulation de ce denier au moyen-âge et le trésor qui fût trouvé il y a vingt ans dans le Puy-de-Dôme, regroupant plus de six cents deniers de Souvigny.

Par ailleurs, l'association Souvigny Grand site a tenu une conférence en 1994 à l'occasion du millénaire de la mort de St

Maïeul. À cette occasion un recueil des communications présentées a été émis, traçant de manière détaillée un état des connaissances sur ce denier, permettant ainsi d'en avoir un historique précis et donc une possibilité de classement type par type, tout au long de ses trois siècles d'émission.

Xavier Bourbon
ADF628

Sources bibliographiques dédiées :

- Bérillon R. & Giraudet Ch. (1981) *Monnaies et trésors monétaires en Bourbonnais*. CPNB.

- Association Souvigny Grand Site (1994) *Le monnayage en Bourbonnais*. Millénaire de St Maïeul – Souvigny. Communications de A. Regond, R. Bérillon, M. Dhénin et A. Paillet.

Sources bibliographiques générales :

- Dieudonné A. (1936) *Manuel de numismatique Française*. Tome quatre : *Monnaies féodales françaises*.

- Boudeau E. (2002) Boudeau II : *Le catalogue général illustré des monnaies provinciales*. Ed. Les Chevaux Légers.

- Duplessy J. (2004) *Les monnaies féodales*.

Françaises. Tome 1.

- Clairand A. & Prieur M. (2005) *Les monnaies féodales*. Ed. Les Chevaux Légers.

LES PRIX DES DENIERS DE SOUVIGNY

De nombreux lecteurs du *BN* n'étant pas familiarisés avec la modestie des prix des monnaies féodales, quelques exemples pris sur les deniers de Souvigny.

Un très rare denier de la frappe avec les sires de Bourbon, en TTB, a réalisé 215 euros (n° 1573 de MONNAIES 31)

Une variété peu commune et remarquablement venue à la frappe (MONNAIES XXII, n° 176) est partie à 95 euros.

Des exemplaires variés presque uniques, des oboles rarissimes vont, selon la qualité de frappe ou la conservation, osciller entre 300 et 1000 €, on trouve des deniers de Souvigny *standards* à partir de 10 ou 15 €

N'oublions pas de comparer ces ordres de grandeur avec ceux d'un coffret d'euros du Vatican, fabriqué à plusieurs dizaines de milliers d'exemplaires ou d'un 2 € « Grace » de Monaco frappé à 20.000 exemplaires...

L'ÉVOLUTION DU TYPE

Noter à la fois l'évolution de la forme du visage et des détails le composant, la position et la gravure de la crose, tout autant que la richesse et la finesse des détails de la tenue de St Maïeul.

La croix du revers, d'un relief toujours très important, est généralement très marquée à l'avant, masquant régulièrement tout ou partie du visage de St Maïeul.



A/ gravure frustre, avec de grand yeux au milieu d'un visage rond, ni point ni anneau sur la crose ; R/ croix droite touchant le grènetis, croix de la légende constituée de quatre triangles jointifs.



A/visage rond présentant certains détails, mais gravure encore assez épaisse ; R/ croix droite ne touchant pas le grènetis et apparition d'une croix potencée dans la légende.



A/ gravure plus détaillée du visage qui s'est affiné et dont la pilosité est détaillée, un point sur la crose apparaît (on trouve aussi plus tard un anneau) ; R/ croix droite gravée distinctement du grènetis, croix potencée dans la légende.



A/la gravure de la tenue et du visage de St Maïeul est très détaillée, ni la crose ni les lettres de la légende ne présentent de point ou d'annelet ; R/ la croix droite présente des extrémités arrondies ne touchant pas le grènetis, croix potencée dans la légende.

À ces exemplaires qui tracent de manière très succincte un très bref aperçu de l'évolution de ce denier, je voudrais en ajouter un dernier, plus rare que les précédents, qui présente la particularité d'avoir une croix cantonnée d'un trèfle au revers (2^e canton).

Ce trèfle serait l'indicateur d'une frappe de Souvigny en association avec les Sires de Bourbon, donc postérieure à celle des précédents exemplaires présentés ici, mais très antérieure à celles classiquement rencontrées où St Maïeul est présenté mitré ou avec les coquilles St Jacques.



A/S MAIOLVS ; R/SILVINIACO

LIBRAIRIE

NOUVEAUTÉS
PROMOTIONS
MEILLEURES
VENTES

EURO IN UK !

La Grande-Bretagne, suite à l'indépendance de l'île de Chypre, avait obtenu le droit de conserver deux bases militaires qui sont les seuls points d'appuis stratégiques dont elle dispose en Méditerranée. Les accords passés avec le gouvernement chypriote prévoient que la Grande-Bretagne exerce sa souveraineté et donc pleine juridiction sur ces deux enclaves territoriales. Elles se nomment AKROTIRI et DEKHELIA. La seconde est située sur la ligne de séparation entre les deux parties de l'île, la partie grecque et la partie turque. Deux villages chypriotes sont par ailleurs eux-mêmes enclavés... dans ces enclaves anglaises. La population qui vit sur ces deux territoires est composée de militaires et de civils anglais du ministère de la Défense ainsi que de leurs familles, soit autour de 14.000 personnes.



Or les accords passés avec le gouvernement chypriote en 1960 prévoient que la seule monnaie qui a cours légal dans ces deux enclaves est la Livre chypriote. D'où cette question : que va-t-il se passer au 01/01/2008, lors du passage de Chypre à l'Euro ? L'expérience du passé et notamment les cas du Kosovo, du Monténégro ou encore de Mayotte et Saint-Pierre et Miquelon ainsi que la logique veulent que le passage à

l'euro de l'île entraîne *de facto* (ou éventuellement *de jure*, si l'accord initial est renégocié) le passage à l'euro de ces deux enclaves anglaises. L'euro serait alors une monnaie qui aurait cours légal sur le territoire britannique (ou du moins sur une petite partie). Une situation atypique qui ne manquera pas de faire dire à nos amis anglais (si, si...même en ces temps de coupe du Monde de rugby) : *Bloody Euro* !!!

Fabrice ROLLAND

Note de l'illustrateur : ces bases doivent être vraiment importantes car les Britons ont obtenu de googlemaps le floutage de l'aéroport militaire, mal fait d'ailleurs, ils ont oublié un avion à droite...

CAMPAGNE DE PARTENARIATS

C'est avec succès que nous avons réussi fin d'année 2006 à établir un partenariat avec près de quinze sites numismatiques (échanges de liens et de bannières). Nous réitérons cette année la campagne en traversant les frontières. Toutes propositions de sites sur la numismatique en général (francs, euros, billets, fautes...) français et européens avec lequel le site des ADE pourrait échanger liens et bannières sont les bienvenues. Nous recherchons également des traducteurs pour nous aider à contacter des sites étrangers. Merci de nous contacter sur : partenariats@amisdeleuro.org

www.amisdeleuro.org
Un forum de discussion spécialisé
sur l'euro avec près de 3 000 messages



Frédéric DORMOY

Assemblée Générale des Amis de l'Euro : Maison des Associations du 3^e, 5, rue Pérée, 75003 PARIS

Samedi 27 octobre, à 14h30, s'ouvrira la quatrième Assemblée Générale des Amis de l'Euro. Au cœur de la Maison des Associations du 3^e arrondissement de Paris, nous débiterons par un état des lieux complet de notre association (trésorerie, effectifs, actions réalisées en 2006/2007) puis nous analyserons les projets en cours et futurs. Après une pause et un quizz (lots à la clé !), nous aurons l'occasion d'assister à trois discussions d'intérêt : « Actualité et avenir de l'euro », « Bilan et perspective de l'Euro » et « le lancement du CEDA ». Nous procéderons ensuite au renouvellement du Conseil d'Administration et répondrons aux questions des adhérents présents.

Mais avant d'entrer dans le vif du sujet,

nous déjeunerons dès 12h30 avec les adhérents qui le souhaitent dans une pizzeria sympathique et bon marché du quartier. Il est entendu que seuls les membres à jour de leur cotisation peuvent participer à cette assemblée générale et au déjeuner.

**ON TROUVE TOUT SURE-BAY...
Même des bouchées farcies à 10 €!**



FOUILLER LES BASES DE DONNÉES

Nous avons déjà fait écho dans la *BN* à l'excellente initiative du Ministère de la Culture de regrouper en index les bases de données des différents, services, musées, ministères....

Vous accéderez à cet index en [cliquant sur ce lien](#). Le problème pour nous, numismates, est que ce qui nous intéresse va être dispersé n'importe où dans les différentes bases qui sont classées sur des critères qui n'ont rien à voir avec les nôtres.

Exemples ? [Cette ordonnance du roi Philippe IV le Bel qui annonce la modification des types monétaires et la baisse de l'aloï des monnaies est considérée comme une archive...](#)

Le collier algérien que nous publions par ailleurs, constitué de monnaies percées, est présenté dans le cadre de l'ethnologie. Dans un dossier de la base Mérimée, spécialisée sur les sites architecturaux, j'ai trouvé des photos d'un vieil atelier monétaire désaffecté, réalisées au XIX^e siècle avant sa destruction...

Notre cas, d'avoir des informations concernant nos centres d'intérêts dispersées dans de multiples bases n'est que la transposition de la réalité des musées et des

archives, dont le classement a de multiples sources et logiques sauf celle de nos centres d'intérêts.

Cette situation doit être la même pour de très nombreux domaines...

Quelle solution ? Probablement de créer une méta-base de données qui affecte à chaque fiche des bases plus de mots clés que ceux qui existent déjà, ces mots-clés étant déterminés par les praticiens de chaque centre d'intérêt avec une structure en wiki... Un jour ? D'ici là, fouillez les bases du ministère de la Culture, il y a non seulement des pépites à trouver, mais encore au moins des objets émouvants qui nous font voyager dans le Temps, l'Espace et les Cultures !

Michel PRIEUR

2 € FINLANDE



Le projet de la prochaine 2 € commémorative finlandaise est publié sur le site dédié aux 2 euros et remarquablement informé.

SLOVÉNIE

L'association a trouvé un contact local en la personne de M Rajko JEREMEC à même de nous fournir des informations sur les futures émissions de la Monnaie slovène. Voici les infos que nous a communiqué ce contact en avant-première sur les émissions monétaires slovènes 2008.

- une nouvelle 2 euro commémorative est prévue. Elle porte sur l'anniversaire des 500 ans de la naissance de Primo TRUBOR (tirage: 1 000 000 ex UNC + 50 000 BE).
- 3 pièces célébrant la Présidence de l'Union Européenne par la Slovénie : une pièce en or (valeur faciale : 100€ tirage : 2 000 BE), une pièce en argent (valeur faciale : 30€ tirage: 5 000 BE) et une pièce cupro-nickel (valeur faciale : 3€ tirage : 2 000 BE – 150 000 BU inclus dans le set BU annuel, 48 000 UNC)
- Une monnaie de collection pour le 250^e anniversaire de la naissance de Valentin VLADNICK.
- Le BU annuel sera enfin tiré à 150 000 exemplaires avec comme indiqué précédemment une monnaie commémorative portant sur la Présidence slovène de l'Union Européenne.



NOUVELLES PETITES COUPURES

Contrairement à ce qui prévaut pour les billets, la frappe des pièces est sous la responsabilité de chaque État Membre. Pour simplifier le transfert de stocks de coupures de 1,2 et 5 cent entre États Membres, les services de la Commission Européenne envisagent que ces trois coupures soient frappées avec une face nationale « standard ». Selon l'interprétation qu'en font les ADE, il faut comprendre, semble-t-il, une seule et même face nationale pour tous les pays de la Zone Euro pour ces trois coupures. La seule distinction subsistant serait les différents monétaires. Chaque institut frappant monnaie continuerait à les faire figurer sur ses émissions. Toujours dans un souci d'économie, la Commission envisage de mutualiser les frais de recherche et de développement concernant les émissions d'euro à venir. Ces frais seront comptabilisés dans le budget communautaire. Ce souci de réaliser des économies d'échelle ne risque-t-il pas à terme d'accentuer la standardisation des faces nationales ? Ne risque-t-on pas de ne plus avoir de face nationale non standard qu'exclusivement sur les coupures de 2 euro commémoratives ? Affaire à suivre !

À LA GRÂCE DES AVOCATS (DE MONACO)

Suite aux nombreuses tentatives de ventes frauduleuses de copies de 2 € commémoratives de Monaco, l'association AD€a adressé une lettre au Directeur de la Monnaie monégasque. Dans ce courrier, notre Président, Olivier Fournier rappelait le préjudice non négligeable que faisait peser ces copies illicites sur l'avenir numismatique de la Principauté. Dont acte, puisque M Jean Fissore, Directeur du Musée de la Monnaie et du Timbre Poste nous assure dans sa réponse que des mesures ont été prises en vue de sanctionner les contre-facteurs. Le courrier initial de l'association ainsi que la réponse de la Principauté sont mis en ligne aujourd'hui sur le site des AD€ Un vrai soulagement !



TCHÉQUIE

La presse généraliste s'est fait l'écho cette semaine du second report de la date de passage à l'euro de la Tchéquie. Prévu en 2010, il avait été ensuite reporté en 2012. Le ministre des Finances tchèque a annoncé qu'il ne se ferait pas à cette date sans préciser plus la nouvelle date butoir.

FINLANDE

La Finlande va commercialiser une seconde 2 euro commémorative vers le mois de décembre, dont la frappe sera de 2 500 000 exemplaires (source: site allemand zwei euro).

LA NOUVELLE FACE COMMUNE



La nouvelle face commune a été adoptée par la majorité des pays de la zone Euro en 2007. Seules exceptions à cette règle : l'Italie et l'Autriche et le

Portugal qui ont jusqu'en 2008 pour changer la face commune des coupures euro. Il en est de même pour les émissions de San Marin et du Vatican. Ceci s'explique par le fait qu'en vertu de l'accord monétaire signé entre l'Italie et chacun de ces deux États, c'est la Zecca italienne qui frappe leurs coupures en euro. N'ayant pas adopté la nouvelle face commune pour les coupures italiennes, il est logique qu'elle ait fait de même pour les coupures de ces deux États.

À noter que toutes les 2 € commémoratives 50 ans du Traité de Rome ont été émises avec la nouvelle face, y compris celles émises par l'Italie et le Portugal.

SAN MARIN

Toujours selon le site allemand, l'institut monétaire de SAN MARIN envisagerait l'émission du premier set BE de SAN MARIN au millésime 2008 (tirage limité). Interrogé sur ce point, l'AASFN a répondu que pour l'instant ce set n'est qu'un projet et qu'elle ne communiquera pas officiellement sur le sujet avant la fin de l'année 2007.



UN NOUVEL INDICE : EUROX 40

L'EUROX 40, créé par l'Association « Les Amis de l'Euro », a pour vocation d'être un indice fiable de l'évolution globale des cotations de la monnaie « Euro » qui se collectionne. L'objectif étant d'apporter à tous une tendance globale, pertinente et précise de la valeur du marché de la monnaie Euro !

Il permettra aux collectionneurs de se faire une idée des tendances aussi sûrement qu'en additionnant les cotes à chaque parution de la nouvelle édition de Euro. Il permettra aux Instituts monétaires qui ont quelque difficulté à vendre leur production de voir si cela résulte du marché ou de leurs propres erreurs de prix, de quantités ou de marketing.

Et, qui sait, il sera peut-être utilisé un jour par les analystes financiers comme mesure de l'évolution des budgets consacrés aux loisirs ?

Bien entendu, tout cela est quelque peu prématuré mais si nous ne commençons pas maintenant à relever les prix moyens de *collectors* significatifs, avec quoi comparerons-nous dans dix ans ?

Plus concrètement !

L'**EUROX 40** sera déterminé à partir des cours de quarante produits numismatiques

(voir liste officielle) qui sont suffisamment achetés et vendus en permanence sur le marché pour que des prix d'équilibre soient observables. Comme son grand frère le CAC 40, l'indice sera l'addition des prix des titres qui le composent.

Nous le publierons bi-mensuellement sur le site des « Amis de l'Euro » en rubrique « **EUROX 40** » et sur le *Bulletin Numismatique* dans le Forum des AD€

La première publication se fera à la fin du mois d'octobre 2007.

« L'Analyste du marché de l'Euro » communiquera sur le cours des quarante *collectors* et le cas échéant donnera son analyse pour expliquer les mouvements du marché !

Composition de l'EUROX 40 en % :

- Coffret BU : 47,5%
- Coffret BE : 5%
- Kit 1^{er} jour : 15%
- 2 euro BU/ Neuve : 27,5%
- 2 euro BE : 2,5%
- Divers : 2,5%

Fonctionnement de l'indice.

Chaque pays de l'Euroland est représenté dans cette liste qui évoluera régulièrement pour faire une place à de nouveaux produits

ou de nouveaux pays entrant dans l'union Européenne Monétaire. Toutefois, la liste comportera toujours quarante produits, pas un de plus ou de moins, pour conserver un indice global réaliste !

Disparaîtront en échange les *collectors* dont les apparitions sur le marché se raréfieront sans que leur prix augmente en proportion de leur rareté apparente, preuve d'un désintérêt.

L'analyste fera la synthèse des prix des quarante produits figurants dans l'**EUROX 40** dans les quinze derniers jours avant la publication bi-mensuelle.

Seule l'analyse des quinze derniers jours avant publication des cours de l'EUROX seront considérés et chiffrés. Néanmoins toutes les tendances ou fluctuations intermédiaires (en dehors de ces quinze derniers jours) du marché pourront faire l'objet de commentaires!

L'**EUROX 40** est né ! Vive l'**EUROX 40** !!!

Qui contacter pour réagir sur l'EUROX 40 ?

analyste@amisdeleuro.org
president@amisdeleuro.org

Christophe BOTIAUX

QUE CONTIENT EUROX 40 ?

Coffrets BU :

- 1) Allemagne 2006 A-D-F-G-J 90 000 ex.
- 2) Annuel Autriche 2002. 100 000 ex.
- 3) Belgique Intro-set 1999/ 2001. 40 000 ex.
- 4) Bénélux 2005. INC 20 000 ex.
- 5) Espagne 1999. 49 030 ex.
- 6) France Intro-set 1999 à 2001. 35 000 ex.
- 7) Italie 2006. 25 000 ex.
- 8) France 2007. 50 000 ex.
- 9) France 2002 -145 563 ex.
- 10) Grèce 2007. 15 000 ex.
- 11) Monaco 2001. 20 000 ex.
- 12) Monaco 2002. 40 000 ex.
- 13) Pays-Bas 1999. 65 000 ex.
- 14) Slovénie 2007. 100 000 ex.
- 15) Saint-Marin 2002. 120 000 ex.
- 16) Annuel Saint-Marin 2003. 70 000 ex.
- 17) Saint-Marin 2006 (avec rouleaux, 63 pièces). 130 000 ex.
- 18) Vatican 2002. 65 000 ex.
- 19) Vatican Siège Vacant 2005. 60 000 ex.

Coffrets BE :

- 1) Monaco 2006. 11 180 ex.
- 2) France 2007. 7 500 ex.

Kit 1^{er} jour :

- 1) Finlande. 500 000 ex.
- 2) France. 53 000 000 ex.
- 3) Irlande. 750 000 ex.
- 4) Luxembourg. 700 000 ex.
- 5) Monaco. 51 200 ex.
- 6) Slovénie. 150 000 ex.

2 euro « BU / Neuve » :

- 1) Belgique 1999. 40 000 ex.
- 2) « Élargissement de l'Europe » Finlande 2004. 1 054 000 ex.
- 3) Finlande 2002. 1 519 000 ex.
- 4) Grèce 2004. 30 000 ex.
- 5) Monaco 2007 « Grace Kelly ». 20 000 ex.
- 6) Monaco 2003. 228 000 ex.
- 7) Portugal « Présidence de l'Union Européenne Portugal » 2007. 1 015 000 ex.
- 8) Slovénie 2007 « Traité ». 400 000 ex.
- 9) Saint-Marin 2004. « Bartolomeo Borghe-si ». 110 000 ex.
- 10) Vatican 2003. 65 000 ex.
- 11) Vatican 2005 « 20^e journée mondiale de la jeunesse à Cologne ». 100 000 ex.

2 euro « BE » :

- 1) Monaco 2004. 14 999 ex.

Divers

- 1) 1 et 2 cent « BU » France 2002. 125 000 ex.

Règles simples : tous les pays de l'euro représentés au moins une fois.

Pas de pièce circulante ou variétés afin d'éliminer les différences de prix causées par des différences d'états de conservation. Uniquement des *collectors* pourvu d'un large public et d'une quantité émise suffisante pour qu'il se trouve souvent des transactions à observer, que l'offre équilibre la demande à un prix d'équilibre moyen qui sera utilisé dans l'indice.



L'ORÉAL CONTRE E-BAY : UN ESPOIR ?



Un article remarquablement documenté a été publié dans Libération du 8 septembre 2007 : *Pour l'Oréal, e-Bay vaut bien un procès pour contrefaçon.*

Il est de première importance pour nous, collectionneurs, car le procès qu'annonce cet article est en réalité celui du laisser-aller et de la pratique d'e-bay qui, *de facto*, simplifie la vie aux fraudeurs et margoulines, leur offrant le plus beau terrain de chasse dont escroc ait jamais rêvé.

L'article mérite d'être lu et décortiqué : l'Oréal reproche à e-bay d'avoir laissé vendre des contre-façons de ses parfums et porte plainte dans cinq pays d'Europe.

E-bay répond, que, pauvre intermédiaire technique, il a fait tout ce qu'il pouvait, l'Oréal le conteste, considère qu'il existe des solutions, et le juge... jugera.

En quoi sommes-nous directement concernés ? Si l'Oréal gagne son procès, ce sera la fin de e-bay « intermédiaire technique »

innocent par définition et techniquement incapable d'empêcher des malfrats d'utiliser son site pour commettre des méfaits et par exemple vendre des pièces volées, truquées, fausses, avec des descriptions volontairement trompeuses... Bref, e-bay rejoindra enfin le lot commun de tous les vendeurs d'objets mobiliers, comme nous et les confrères du *syndicat-qui-ne-répond-pas-à-nos-lettres*. Nous sommes responsables de ce que nous faisons juridiquement et financièrement, ce qui évidemment nous coûte beaucoup d'argent et de temps car si l'on veut éviter de proposer à la vente des pièces volées, truquées ou fausses, il faut passer du temps à les expertiser... ce temps n'est pas gratuit.

Des solutions disponibles pour e-bay, qui prétend ne pas en avoir ?

Bien entendu !

Que se passe-t-il chez nous si une pièce à problème passe les barrières du classement ?

Il y a toujours - sauf une fois - un lecteur ou un visiteur qui nous alerte et la pièce est retirée avant d'être vendue.

En effet, la compétence collective que représentent tous nos visiteurs est de toutes

façons largement supérieure - spécialisations obligent - à ce que nous pourrions faire.

E-bay dispose de la masse de visiteurs numériquement la plus importante qui existe sur cette planète et très curieusement, elle s'acharne à refuser d'utiliser cette manne gratuite d'intelligence et d'expérience. En effet, il est pratiquement impossible de prévenir une victime potentielle à cause :

- des enchères privées : impossible d'éplucher les ventes anciennes du vendeur.

- des enchères à pseudos cachés : donner la possibilité au vendeur d'anonymiser ses enchérisseurs, c'est permettre au fraudeur d'empêcher de prévenir les victimes.

- cerise sur le gâteau récente : l'anonymisation des enchères à partir de 100 euros par e-bay elle-même !

Qu'e-bay supprime ces trois possibilités offertes aux fraudeurs et, flacons de parfum ou monnaies fausses, le nettoyage se fera à 90% simplement par les visiteurs.

Chiche ?

Michel PRIEUR

DE L'AIR FRAIS QUI DISPARAIT

Suite à des menaces visant ses enfants, Michel Van Rijn a décidé de fermer son site où il a lutté, depuis une dizaine d'années, contre toutes les formes de trafics d'antiquités et d'Art.

Même si la forme utilisée était tout sauf universitaire et formelle, il y avait, pour ce que je connaissais, une forte odeur de plausibilité, voire de fiabilité.

Constatons aussi que ceux qui ont fait fermer son site devaient considérer, eux aussi, que les informations données les concernant étaient exactes, sinon un procès aurait suffi... Saluons un homme courageux et espérons que le site revive.

Michel PRIEUR

PS1. Pour ceux qui ne connaissent pas Michel Van Rijn, lire l'excellent article, assez mesuré et informé, de Libération en date du 3 avril 2007. Cliquez.

NOUS OFFRONS L'EXPERTISE !



Une fois n'est pas coutume, nous offrons à l'acheteur du statère Trévire, vente e-bay 260154533019, l'expertise de sa monnaie. Éventuellement, de tout autre gauloise à ce type achetée au même vendeur. Contacter Samuel@cgb.fr

CONFLITS D'INTÉRÊTS ?

L'éternel argument de e-bay est qu'elle n'est qu'un intermédiaire technique.

En clair, son rôle n'est que de mettre en relation des acheteurs et des vendeurs, à chacun de prendre ses responsabilités.

France-Télécom, la Générale des Eaux, la Poste sont des intermédiaires techniques, ils ne sont pas responsables de l'usage qui est fait du service qu'ils fournissent.

Personne, c'est vrai, n'a jamais reproché à France-Télécom d'avoir fourni les lignes téléphoniques utilisées par des casseurs, la Générale des Eaux de leur avoir fourni de l'eau pour effacer leurs traces, ni la Poste d'avoir transporté les colis du butin.

MAIS, et la différence est fondamentale, aucune de ces trois entreprises n'a perçu un pourcentage sur le produit du casse, ce que fait sans sourciller e-bay chaque fois que s'y vend un objet volé, un objet faux, une copie ou une contrefaçon.

Dans tous les domaines possibles, la Loi fait la chasse aux conflits d'intérêt et aux situations où un intervenant à intérêt à laisser faire une opération illégale. Un avocat n'a pas le droit d'être conseil des deux parties, un expert d'être rétribué indirectement par l'une des parties entre lesquelles il expertise et dans tous les procès du monde on commence par demander au témoin s'il n'est « *ni parent ni allié ou au service d'une des parties au procès* »...

Au nom de quoi laisse-t-on e-bay définir des règles de fonctionnement qui, *in fine*, lui profitent indûment par son pourcentage sur toutes les ventes, y compris les frauduleuses que des dizaines d'e-bayeurs ont repéré sans pouvoir prévenir la victime ?

Au nom de quoi e-bay est-il dans une situation différente, et tellement plus rentable, que tous les marchands d'objets mobiliers de la planète ?

Michel PRIEUR

SIX MOIS DE PRISON FERME !

Article de Hélène Puel, 01net : un vendeur sur e-bay de sac Hermès contrefait ayant dit dans son annonce que le sac était 100 % authentique avec emballage d'origine a été condamné ; il est en fuite. Sa mère, qui a encaissé le chèque et livré le produit, écope de deux mois avec sursis.

Et *quid* de la responsabilité d'e-bay ? Ils ont pourtant encaissé leur commission sur la vente et sont juridiquement complices de recel et de vente de contrefaçons !

Quand prendra-t-on enfin le problème à la racine en réglant le mythe de l'intermédiaire technique e-bay qui ne peut rien y faire ? Par ailleurs, cette histoire montre tout à fait que l'on peut porter plainte pour vente de faux et que les tribunaux suivent, si ce n'est à la racine, en tous cas sur les vendeurs.

LES TRÉSORS DES DEUX-SÈVRES

Cavaillès (Maria), Clairand (Arnaud), Gendron (Christian), Hiernard (Jean) et Téreygol (Florian), *Argent caché... et retrouvé*. Les trésors monétaires découverts en Deux-Sèvres, 232 pages, dont 80 pages en couleur, (disponible à partir du 12 octobre), 18 euros.

Le jeudi 11 octobre 2007, à 17 h, une exposition itinérante consacrée aux trésors monétaires découverts dans les Deux-Sèvres ouvrira ses portes au Musée Georges Turpin de Parthenay. Cette exposition organisée par les Musées des Deux-Sèvres devrait ensuite être présentée jusqu'en 2009 à Airvault, Bressuire, Melle, Niort et Thouars. Plusieurs dépôts monétaires découverts récemment, ou conservés depuis le XIX^e siècle dans des musées, y seront présentés. Un catalogue collectif de 240 pages rédigé sous la direction de Maria Cavaillès, Arnaud Clairand, Christian Gendron, Jean Hiernard et Florian Téreygol sera également disponible. Ce ne sont pas

moins de cent trente dépôts monétaires qui ont été découverts dans ce département, dont vingt-sept antiques, cent médiévaux et modernes et trois de nature et période indéterminées. Les deux tiers de ces dépôts monétaires ont été trouvés au XIX^e siècle, et pour le XX^e siècle, la moitié avant la guerre de 14-18. Ce constat est accablant lorsque l'on sait que l'apparition et la commercialisation des détecteurs de métaux a certainement permis la découverte de nombreux dépôts monétaires qui ont été malheureusement vendus sans étude et déclaration. Le catalogue rappelle les peines encourues en cas de défaut de déclaration et de détention illicite d'objets provenant de trouvailles clandestines ; en outre, il renseigne sur les démarches à suivre et ce qu'il faut faire ou ne pas faire en cas de découverte fortuite.

Une notice a été consacrée à chaque dépôt monétaire mentionné et présente souvent une transcription complète de l'article original, de manière à éviter par la suite toutes recherches bibliographiques fastidieuses. Plusieurs trésors inédits y sont présentés, comme celui de Montigny, enterré en 1823 et découvert lors de la réfection du sol d'une dépendance, ou celui de Maisonnais, découvert au début des années 1980, au mois de janvier, lors de la mise en terre d'un ar-

bre de Noël. On doit aussi mentionner la petite bourse découverte à Brie, qui est le premier témoignage archéologique de la bataille de Moncontour (octobre 1569) durant laquelle les troupes protestantes de Coligny furent défaites par les Catholiques menés par le duc d'Anjou, futur Henri III. Ces notices fourmillent souvent de détails amusants. Ainsi apprend-t-on que les doubles tournois servaient encore durant la première moitié du XIX^e siècle à donner l'aumône aux pauvres et qu'ils étaient toujours utilisés dans les petites transactions journalières, notamment chez le boulanger.

La notice consacrée au trésor de Courlay I est des plus pittoresques. Ce dépôt monétaire composé de huit monnaies d'or a été découvert vers 1891 en arrachant un pommier. *Le Pays Poitevin* du mois d'octobre 1898 relate que l'inventeur consulta un sourcier qui lui confirma la présence d'autres monnaies d'or, mais qu'il fallait prendre des précautions. D'après le sourcier, *le Malin* avait la possibilité de déplacer tous les trésors enfouis dans le sol. Ayant repéré à l'aide de sa baguette les monnaies qui n'avaient pas été déterrées, il fit creuser tout autour une profonde tranchée afin de lui « couper la retraite ». Plusieurs personnes s'affairèrent à creuser l'emplacement où devait se trouver le trésor. L'opération s'avéra infructueuse. Le sourcier reprit sa baguette, qui lui confirma que les monnaies avaient été déplacées plus loin. L'opération fut répétée sans plus de succès !



Les contenants, souvent des céramiques, ont été rigoureusement étudiés. Les dépôts monétaires offrent en effet l'avantage d'être assez bien datés, et fournissent au céramologue des jalons chronologiques extrêmement précis et importants. Plusieurs articles ont été consacrés aux procédés de

atelier monétaire sont variables : proximité d'un pôle minier dans le cas de Melle, paiement des troupes (Parthenay, Niort...). Le rattachement progressif à la couronne de comtés, duchés..., a contribué à la suppression de toutes les émissions monétaires féodales et à un regroupement des émissions

EXPOSITION 2007/2008 À PARTHENAY !

frappe et notamment à l'extraction du plomb argentifère, puisque les mines de Melle étaient l'une des principales ressources métalliques de la région.

De la période carolingienne à 1835, douze ateliers monétaires ont frappé monnaie dans l'actuelle région Poitou-Charentes. Les raisons dictant l'installation d'un

au sein des grandes villes, pôles économiques et lieux d'échanges.

Les trésors monétaires sont, à leur façon, le reflet de ces changements, des productions locales et des transactions effectuées entre les provinces et les pays étrangers. Ils sont souvent le témoignage émouvant de troubles, qu'ils soient économiques, politiques ou religieux. Une étude de la circulation monétaire en Deux-Sèvres n'a de sens que si elle peut-être replacée dans les limites de l'ancien Poitou (Deux-Sèvres, Vendée et Vienne) confrontée avec les provinces avoisinantes (Aunis, Anjou, Saintonge). L'absence d'ouvrages recensant les dépôts monétaires découverts dans les régions de l'Ouest ne permet malheureusement pas de se livrer à une étude plus avancée et constituerait une piste de travail intéressante.

Arnaud CLAIRAND

Petit budget mais collection de monnaies gauloises d'exception ?

Collection exceptionnelle, monnaies exceptionnelles... budget exceptionnel me direz-vous, et surtout pour le monnayage gaulois ! Et bien non, erreur ! Pourtant, les monnaies extraordinaires, d'un point de vue stylistique, iconographique et artistique se vendent à des prix dissuasifs pour la plupart des bourses. A titre d'exemple, examinons trois orientations ou vous pouvez, à force de patience et d'observation, constituer un ensemble extraordinaire, constitué de véritables raretés :

1/ Les monnaies incuses.

Une monnaie incuse se présente avec un côté en relief, principalement le droit et plus rarement le revers, et l'autre côté identique mais en creux. Ce phénomène s'explique aisément ; le monnayeur frappe une première monnaie avec un droit et un revers et cette monnaie reste coincée dans le coin (de droit ou de revers) qui sert à frapper la seconde monnaie. Bilan ; la seconde monnaie se trouve compressée non pas entre deux coins en creux, mais entre un coin en creux et une monnaie en relief coincée dans le second coin. Le coin de droit étant fixe, la monnaie reste plutôt coincée dans le coin de revers mobile ; ce qui explique que la quasi-totalité des monnaies incuses présentent un droit en creux à la place du revers.

Ces monnaies se trouvent souvent moins cher qu'une monnaie de même type mais avec un droit et un revers. La proportion est pourtant incroyablement faible !



2/ Les monnaies à empreintes multiples.

C'est en achetant deux monnaies de mêmes coins (à plus d'un an d'intervalle) que j'ai constaté que les monnaies dites « avec une trace de voisin » ne sont pas des monnaies avec une double frappe, mais vraiment des monnaies provenant de coins ayant plusieurs gravures identiques juxtaposées les unes à côtés des autres (peut-être issues de matrices en relief...). Les deux deniers éduens du type ANORBO DVBNO présentaient effectivement les mêmes détails aux mêmes endroits et l'un d'eux avait le grènetis de quatre monnaies différentes ; difficile d'imaginer un monnayeur s'acharnant à frapper à quatre reprises en décalé sur une monnaie de 13 mm avec pourtant un revers parfait et sans aucun tréflage...

Ce type de monnaie se reconnaît donc aisément par plusieurs empreintes fragmentaires sur un même flan ; pour être multiple l'empreinte doit donc présenter deux grènetis opposés, mais parfois jusqu'à quatre selon l'endroit où a été placé le flan lors de la frappe. Ce phénomène ne concerne jusqu'à maintenant que le droit de deniers gaulois (et la drachme rutène au sanglier). Beaucoup de marchands vendant des monnaies sans les avoir identifiées, vous

pourrez trouver des monnaies rares et très intéressantes, mais souvent identifiables seulement par leur revers ! Il va falloir que vous aimiez les chevaux et que vous vous les mettiez dans l'œil...



3/ Les monnaies accidentellement unifaces



Cette troisième catégorie semble concerner un nombre encore plus faible de monnaies. Le droit est lisse, comme frappé sur un flan sans empreinte. Il s'agit en fait d'une monnaie tellement mal placée par le monnayeur sur le coin de droit fixe, qu'aucun motif n'est empreint sur le flan.

Ces trois types de collection sont originaux et permettent de se limiter sans être frustré de ne pas pouvoir suivre les collectionneurs les plus fortunés. Et pourtant rassembler une dizaine de monnaies à empreintes multiples n'est pas chose aisée... mais tellement intéressante ! Croyez-moi, à regarder les monnaies gauloises autrement que « *oh, qu'il est beau ce statère* » vous en apprendrez beaucoup sur leur technique de production. Et si vous voulez pousser le « vice » vous pouvez vous limiter aux monnaies à empreintes multiples et incuses, comme le denier SEQVANOIOTOS illustré plus haut. Sinon vous pouvez tenter de reconstituer l'ensemble d'un coin à empreinte multiple... c'est ce que je fais depuis 4 ans et petit à petit le coin de droit du denier ANORBO DVBNO livre ses secrets... mais il fera l'objet d'un prochain article !

PS/ si vous possédez des monnaies frappées avec le même coin de **Revers** que ce denier, veuillez avoir la gentillesse de m'en envoyer une photo !

Samuel GOUET
samuel@cgb.fr



BILLETTS

LE «SOHIER BIS» ON LINE

Lors de la parution de l'ouvrage en avril dernier, la **collection intégrale** des eurobillets affichait **508** coupures différentes, recensées à partir des combinaisons issues des onze lettres-pays, des quatorze lettres-imprimeurs, des deux signatures et de l'ensemble des tirages relevés dans tous les pays de la zone euro. Aujourd'hui, il est utile de rappeler que le manuscrit de l'ouvrage avait été remis à l'éditeur à la fin du mois de février. Depuis, l'eau n'a cessé de couler sous les ponts,... et les nouvelles émissions d'être mises en circulation !

Aussi, pour coller à l'actualité et ne pas laisser les collectionneurs d'eurobillets et lecteurs du livre dans l'attente de la seconde édition, la mise au point d'un site-internet centré sur l'actualité s'imposait. C'est chose faite depuis le mois de juillet. En cliquant sur le lien suivant (<http://liste.eurobillets.free.fr>), vous accéderez au registre, actualisé en permanence, qui est le prolongement du catalogue paru dans l'ouvrage rappelé dans le titre.

Le 31 août, nous recensons **558** billets, soit cinquante de plus en six mois !

Ce site a été porté à la connaissance des amateurs dans les pages spécialisées des sites « Banknotesworld » et « Eurobilltracker », entre autres. Nous avons tenu à limiter l'information à l'essentiel, à savoir la découverte des derniers tirages. Nous avons choisi également d'inclure le format des feuilles, sujet à d'incessantes évolutions (voir ci-dessous).



Les cotations, en revanche, sont du domaine réservé au livre !



Chamalières et le mystère des plaques de 10 €

En enregistrant très récemment les premiers billets du 26^e tirage du 10€(U/L026) sur Eurotracer, nous avons constaté que le serveur a, de prime abord, refusé d'intégrer la nouveauté. Ce refus pouvait être la conséquence d'une faute de frappe de notre part, ce qui n'était pas le cas, ou encore le fait d'une nouveauté dans les données affichées sur le billet. Cette seconde hypothèse s'est révélée exacte, à notre grand étonnement !

Que l'on en juge par ce qui suit ;

- 1) Les tirages L001,002 et 003 sont inconnus à ce jour. (Problème de mise au point ?)
- 2) Les tirages L004 à L010 sont issues de plaques de 28 billets (7x4), positions de A1 à G4.



- 3) Les tirages L011 à L021 sont issues de plaques de 32 billets (8x4), positions de A1 à H4.

- 4) Les tirages L022 et 023 sont issues de plaques de 54 billets (9x6), positions de A1 à I6.
- 5) Enfin, les tirages L025 et 026 sont issues de plaques de 48 billets (8x4), positions de A1 à H6. Le tirage L024 est encore inconnu...

Qu'expriment tous ces changements successifs ? Tous les imprimeurs européens, hormis le grec (N) et le finlandais (L), ont adopté la plaque au format 9x6, standard européen que semblait avoir choisi Chamalières avec l'apparition des 22^e tirage et 23^e tirages. Cette logique a été remise en cause pour des raisons que nous ne connaissons pas encore.

Les amateurs de positions seront très intéressés à rechercher les extrêmes, à savoir ;

- 1) **A1 et G4** (dernier billet) pour les plaques L004 à 010
- 2) **A1 et H4** (dernier billet) pour les plaques L011 à L021
- 3) **A1 et I6** (dernier billet) pour les plaques L022 et L023
- 4) **A1 et H6** (dernier billet) pour les plaques L025 et L026

Guy SOHIER

LE 5\$ COULEUR EST ARRIVÉ !

Un bel exemple de communication à la fois fiduciaire, politique et commerciale avec le lancement par le *Bureau of Engraving and Printing* du nouveau 5 dollars sécurisé avec papier coloré dans la masse....

Comme vous pourrez en juger en cliquant, il y a toutes les informations sur la sécurité, le billet et même des vidéos en podcast... Bien entendu, il y a des images pour faire un papier peint 5 dollars, un fond d'écran.... Si cette monnaie ne baissait pas tous les jours contre euro, l'admiration serait sans mélange ! Le spécimen :



UN BON ARTICLE SUR LES BILLETS ?

C'est ce que chaque collectionneur peut écrire...

Dans notre questionnaire sur le contenu du *Bulletin* une des réponses les plus fréquentes a été « plus d'articles sur les billets ». Bien, c'est noté, mais qui va les écrire ?

Les participants extérieurs au *Bulletin* sont pour la plupart des spécialistes de monnaies. Chez nous (CGB / CGF) ils sont aussi largement majoritaires il est donc logique que les articles « monnaies » soient plus nombreux. Les collectionneurs de billets semblent ne pas « oser » écrire, pensant peut-être que leur article sera inintéressant ou trop incomplet ? Pourtant de nombreuses pistes sont encore mal explorées, de nombreuses informations pas assez diffusées.

Quelques exemples... qu'avons nous de récent (articles, prix, nouveautés, trouvailles....) sur les assignats ou les Banque de Law, qu'avons nous de spécialisé sur la dernière série de la banque de France (le Fayette, bien sûr, mais on pourrait y consacrer un livre entier !). Mieux encore... les billets du monde se classent toujours par pays, avec le Pick, alors que de nombreux collectionneurs cherchent des régions, des périodes, des personnages, des animaux, des bateaux... Tous les thèmes possibles



existent, il ne manque que l'information et sa diffusion. Ces amateurs sont souvent très « pointus » et possèdent un savoir qu'ils devraient faire partager, des personnalités comme MM Kolsky, Pirot ou Fayette ont eu cette volonté et sont désormais reconnus. Ils ont pu, grâce à leurs ouvrages, agrandir encore leurs connaissances et leurs collections. Bien entendu, écrire un livre est d'une

toute autre difficulté mais un article, même court, n'est pas si compliqué.

Régulièrement nous proposons des pistes, nous parlons de collections spécifiques, de collectionneurs hors normes, mais la communication reste trop souvent unilatérale. N'hésitez pas à raconter, détailler, expliquer vos recherches, à informer de vos trouvailles, le *Bulletin Numismatique* est là aussi pour vous permettre de diffuser ces informations. Nous pouvons vous aider à mettre en forme vos écrits, à créer une mise en page attractive, à faire connaître votre passion, gratuitement



et de façon parfaitement ciblée.

Je ne citerai pas de noms, mais ils se reconnaîtrons... spécialistes en Banque de Law, en 100F Merson, en Tortues, en Phares, en Seconde guerre mondiale, en billets scolaires et échantillons

etc.... n'attendez pas !
Voilà, j'ai donc répondu à la demande... un article de plus sur les billets...

Jean-Marc Dessal

BILLETS ILLUSTRÉS D'ÉCRIVAINS

PAS DE PETITS PROFITS !

La ville de New-York vend chaque année aux enchères et au poids les monnaies étrangères que des pingres ont glissées dans les horodateurs des parc-mètres en lieu et place de bons *quarters*, *dimes* ou *nickels*. Le lot annuel (cette année 200 kilos, l'année dernière 330) est vendu d'un bloc, à un prix variant entre 1 et 2 \$ le kilo... Nous avons acheté, voici quelques années, un tel lot à une banque qui nettoyait son fond de caisse... beaucoup de 10 baths thaïlandais (passés pour des 2 euros) alors que les Américains semblent infestés de drachmes, certainement passées pour des *Washington quarters*.

MARKETING DOLLARS

Lorsque nous évoquons la possibilité d'erreurs volontaires à la fabrication pour inciter les Américains à utiliser les pièces en dollars, bien moins coûteuses à émettre que les billets (BN033 page 29), nous ne pensions pas que les suivantes de la série des Dollars présidentiels, pour John Adams, auraient aussi leurs fautés, largement annoncés par la presse spécialisée américaine. Ce sont encore des erreurs de tranche, des légendes doublées... il faut croire que ça fonctionne, le marketing !

CHASSE AUX FAUX SUR YAHOO

Alan Van Arsdale, un excellent spécialiste des faux qui s'est dans le passé attiré l'ire de différents professionnels anglais pour avoir démontré que des pièces qu'ils vendaient comme authentiques étaient des faux (**très dangereux d'ailleurs, nous nous sommes faits prendre aussi, MONNAIES II, n° 608**) a créé sur yahoo un forum de discussions sur les faux, principalement ceux vendus sur e-bay.

En effet, il considère avec raison que des faux proposés par e-bay sont infiniment plus dangereux que des faux proposés par un professionnel ou dans un club de collectionneurs : e-bay laisse sans aucune protection et sans aucun recours effectif les débutants, ce qui n'est le cas ni avec un professionnel ni dans un club.

Au départ, son forum avait été créé sur e-bay (et était monté à 2000 inscrits) mais il a été expulsé d'e-bay pour avoir organisé, entre autres, un sondage concernant la politique d'e-bay pour la protection des acheteurs d'où il était sorti à une écrasante majorité que les ebuyeurs pensaient que les obstacles mis par e-bay à la lutte contre les faux étaient motivés par le souci d'e-bay de toucher le maximum de commissions, même de vendeurs « indécents »... Ce forum sera dédié principalement aux monnaies US et aux pièces « modernes » du monde, bien entendu, il est en anglais... **Pour s'inscrire, cliquer sur le lien.**

TRANCHE DE VIE

On dit toujours que la numismatique est un moyen de connaître la Géographie, l'Histoire, les plus vaillants rajoutent les mentalités, les cultures, voire les civilisations.

La petite pièce que nous illustrons ci-contre vous donne l'occasion de faire tout cela en lisant - tout en la gardant en mémoire - un article qui lui est consacré dans *L'Observateur Paalga de Ouagadougou*, Burkina Fasso, anciennement Haute-Volta.

L'article, rédigé par Aubin Nana Simplicie Hien, ne parle que de cette petite pièce mais pas d'un point de vue numismatique. En revanche pour ce qu'elle représente, à ses yeux, aux yeux de ses lecteurs, aux yeux de ses concitoyens, pour lui, dans la vie courante.



Vous constaterez en cliquant sur le lien et en lisant cet article jusqu'au bout, que l'on est très loin du 20 heures de TF1, de nos collections et de nos préoccupations courantes. Pour mémoire, 5 francs CFA, cela représente au change une fraction de cent d'euro (exactement 0,00762245 €). Comme quoi, en étant numismate, nous avons non seulement l'occasion de toucher du doigt, par exemple, l'imaginaire gaulois mais aussi le quotidien de l'Afrique.

Michel PRIEUR

NON ? SI !

On savait certains collectionneurs têtus et fortunés mais d'autres sont manifestement extrêmement têtus et extrêmement fortunés... Deux d'entre eux sont russes : chez notre confrère allemand Kunker, un ducat de 1764, donc une pièce d'or d'Élisabeth, dans la vente de l'été lot n° 1222, admirablement frappé et donc estimé 3000 €.. a réalisé 220.000 €! Il y a des moments où nous sommes soulagés de ne pas devoir rédiger le catalogue des cotes des monnaies russes !



IMAGINATION SANS LIMITE...

Y aura-t-il quelqu'un un jour pour rappeler aux instituts monétaires que les monnaies sont faites pour payer ? Et que les collectionneurs souhaitent collectionner des pièces qui servent ou ont servi à payer ?



Andorre vient de frapper une série de seize monnaies qui forment un jeu d'échec. Certes, c'est rigolo et nouveau mais ne devrions-nous pas laisser cela aux collectionneurs de jeux d'échecs ?

DE GAULLE « NI » ?

Notre lecteur David soulève une question sur une monnaie qui n'aurait pourtant pas dû poser de problème : la 10.000 francs De Gaulle 1970, du Tchad. Cette pièce existe en or et en essai de cuivre, l'un comme l'autre bien répertoriés. Or, il a trouvé un exemplaire en cuivre plaqué or, poinçon BR, non répertorié, qui présente à droite un minuscule NI.



Le plaqué or est authentique, le NI étant de toute façon spécifique.



L'essai, lui, est marqué ESSAI, bien entendu, sans rien d'autre, ni corne, ni BR, ni NI.



La frappe en or de MONNAIES XXIII ne porte que la corne d'abondance



mais nous avons trouvé dans notre fonds un exemplaire en or avec NI. Alors, d'où sort ce plaqué or et le NI ? De mémoire, une société commerciale sévissait dans les années 70, sous le nom de « Numismatique Internationale », NI. Peut-on penser que déjà, la Monnaie de Paris fabriquait des nouveautés pour commerçants avisés ? Toute information complémentaire sera bienvenue.

REPLACER LES PIÉFORTS...

Nous venons de recevoir une exceptionnelle série de piéforts, la Collection Bernard Bachelet, qui est proposée pour ceux dont nous avons une idée assez précise du prix, sur la e-boutique Modernes et, pour ce qui est moins bien cerné, dans MONNAIES 33, en vente sur offres.

C'est une bonne occasion pour faire le point sur le sujet car, en rapport à la rareté et à la beauté de ces objets monétaires, les prix actuels sont profondément ridicules.



Classer une collection de piéforts, je ne l'avais jamais fait ; évidemment puisque c'est la première collection dédiée que nous traitons... Eh bien, c'est beau, c'est impressionnant, ça donne un curieux sentiment dans la main et surtout, pour les modernes, c'est admirablement frappé et concernant la qualité de fabrication, cela sort de l'ordinaire en claquant la porte.



Découvrir un piéfort de Guiraud, pour prendre un exemple extrême, c'est devoir dorénavant considérer toutes les monnaies signées Guiraud que l'on a vues comme des frappes indécentes de médiocrité, tant pour la qualité du coin que pour le soin apporté à la fabrication.



Nous attachons une grande importance à l'impact visuel d'une monnaie, bien plus que nos collègues américains : or les piéforts sont extraordinaires.

Bien évidemment, les piéforts furent fabriqués en quantités minimes, de moins de cent exemplaires à deux mille dans les fabrications des années 70 et 80, pour les émissions standards et au pire 250.000 pour les

fabrications dédiées au marché américain (100 francs Liberté, La Fayette...).

C'est à ce moment que la Monnaie de Paris culmina ses méthodes habituelles de surproduction et de marketing agressif qui détruisirent totalement le marché des piéforts, comme ces méthodes avaient déjà détruit le marché de la médaille, des boîtes FDC, des commémoratives non circulantes...

C'était il y a presque trente ans. Il est temps de reconsidérer la place des piéforts dans une collection de modernes bien tenue.



Au départ, vers le XIII^e siècle, les piéforts sont des exemplaires de présentation ou de référence, probablement des *spécimens* de types nouveaux. Leur poids, au double ou

...DANS LES COLLECTIONS

au quadruple, évitait de les confondre avec des frappes courantes ou de les mettre en circulation. Ils ont d'ailleurs gardé cette caractéristique : les piéforts modernes n'ont pas de valeur libératoire.

Les piéforts royaux sont de toute rareté et bien entendu considérés par les collectionneurs de royales comme faisant partie intégrante de leurs séries ; ils atteignent des prix tout à fait sérieux, en rapport avec les monnaies de la même période, contrairement à leurs descendants modernes.

La fabrication de piéforts disparaît ensuite, peut-être du fait de l'incroyable longueur de séries comme l'écu au bandeau : à quoi bon présenter des types nouveaux en piéfort quand il n'y a pas de types nouveaux ?

La Révolution ne s'en préoccupe guère, probablement là, au contraire, par profusion de types nouveaux très rapidement remplacés...

Le piéfort revient vraiment avec le concours de 1848. Nous avons vu dans le BN007, page 6, commenté dans le BN030, page 10, avec citation du texte, les conditions draconiennes de publication des essais monétaires de ces concours... Il fallait donc présenter au public les essais de telle sorte que la confusion soit impossible : on va utiliser le piéfort.



La fin du XIX^e siècle et le début du XX^e verront des fabrications assez systématiques pour les types nouveaux et ce, fort heureusement, car cela permet, pour des séries extrêmement communes mais très difficiles à trouver en haut états de conservation, d'avoir des exemplaires vraiment hors du commun.

Notons d'ailleurs que sur cette période, Monaco suivra le mouvement et la collection Bernard Bachelet comporte une série presque complète des piéforts de Monaco depuis la Deuxième guerre mondiale.



C'est à partir du début des années 70 que se produit l'extinction du piéfort, lorsque la Monnaie de Paris, déjà à l'affût de profits

rapides, va fabriquer en quantités trop importantes, dans les métaux les plus variés, non pas à chaque type nouveau mais tous les ans. Comme de bien entendu, impossible à un collectionneur normal de suivre une production aussi pléthorique et dispendieuse. Comme il n'est plus possible d'avoir une série complète, les gens arrêtent de collectionner et les quantités réellement vendues deviennent extrêmement faibles, souvent moins de 100 exemplaires, créant involontairement de vraies raretés.

On recommande toujours sur ces séries d'avoir des piéforts avec leur écrin, leur certificat, leur plastique, pour être au plus près des conditions d'émission. Ceux de notre collection ont été sortis de leurs écrin et plastique et n'ont pas toujours leur certificat. Et c'est un vrai plaisir de les avoir en main : c'est là que l'on voit à quel point ces objets monétaires sont impressionnants et beaux.

Or le but suprême de la Numismatique, comme de l'Art, ne serait-il pas la délectation ? Il faut redécouvrir les piéforts, c'est sans aucun doute le moment.

Michel PRIEUR

L'ORFÈVRE EST DE RETOUR

Nous devons l'information à Laurent Renard : es-croqué il y a cinq ans, découvrant le désastre il y a un mois, il nous a immédiatement contactés pour informer tous les collectionneurs. Bravo !

L'une des pièces clés d'une collection du XX^e siècle français est la 1 franc 1900. Cette pièce se trouve, contrairement à une Graziani, elle a indiscutablement circulé, contrairement aux Bazor, elle fait partie d'une série où le trou fait tache... tout pour attirer le collectionneur et donc l'orfèvre.

En effet, l'artiste, toujours inconnu puisque personne n'a suivi notre conseil et porté plainte, semble avoir débuté (?) par les 1 franc 1900 puis élargi son activité aux 5 centimes 1921.

Nous n'avons pas eu le temps d'éplucher l'exemplaire qui nous a été présenté (particulièrement d'essayer la lumière rasante ou UV pour mettre en valeur la surface sous le 0) mais une certitude : c'est truqué.

L'orfèvre a manifestement utilisé une 1909 pour récupérer les trois quarts du 9 pour faire la courbe du 0, il a arasé les différents monétaires (présents dans la série à partir de 1901, remplacés avant par des points), placé les points, retravaillé les surfaces pour rendre son œuvre acceptable et le résultat est absolument remarquable !

Comme d'habitude, les agrandissements au microscope sont flagrants, voir comment faire dans le BN32, page 7.

Nous offrons expertise gratuite à toute personne ayant acheté une 1 franc 1900 TTB 50 ou mieux depuis 2002, nous contacter, prieur@cgb.fr



ARNAQUE MONUMENTALE

On reste régulièrement pantois devant l'ingéniosité et les efforts des escrocs. On en vient parfois à se demander si tant d'imagination, utilisée à bon escient, ne les rendrait pas très riches, honnêtement, et si être un escroc n'est pas une forme de maladie mentale. Bref, laissons la psychiatrie et étudions la dernière œuvre.

Elle nous est signalée par Michel Taillard, grand spécialiste en V^e République et en essais et pré-séries, qui nous demande de la publier pour l'édification des amateurs. On lui propose (trouvée dans un lot de brocanteur, si, si...) une version uniface en tranche lisse de la 10 francs Semeuse, célèbre pré-série, voir Collection Kolsky et Pierre.

Le prix est élevé, 2.500 € mais cette version uniface est unique. Méfiant, comme il sied à tout bon numismate, il demande à voir et à réfléchir, la reçoit, part en vacances et reprend l'examen en rentrant. Il se sent néanmoins rassuré par la déclaration du vendeur qui dit l'avoir montrée à Stéphane Desrousseaux qui l'a photographiée et pesée. (je profite de l'occasion

pour rappeler que nous ne faisons pas d'expertises au pied levé ni gratuites...) Par miracle, il regarde l'uniface unique alors que se trouvait sur son bureau une 1 franc 1898 nouvelle frappe 32 mm de la Monnaie de Paris.

Nous n'avons jamais pu faire l'article prévu sur ces refrappes récentes, uniformément en 32 mm, de diverses monnaies célèbres du siècle dernier, faute d'en avoir réuni une série complète avec de bonnes photos (nous sommes toujours demandeurs !!). Vendues sans publicité ni catalogue 3 € à la boutique de la Monnaie de Paris, elles ont déjà fait plusieurs victimes en étant présentées sur e-bay comme «essais rarissimes»...

Et Michel Taillard constate le détail qui tue : son uniface a le même défaut de coin (deux petits reliefs derrière les fesses) et le même diamètre que la 1898 à 3 € ! L'uniface unique est une 1 franc 1898 limée... Perversité incroyable d'avoir pensé à ce truque ! Et, comme le remarque Michel Taillard,



il faut déjà être très avancé en essais et productions de la Monnaie de Paris pour concevoir une telle modification : y a-t-il un traître parmi nous ?

En attendant, méfiance, méfiance... et il devient urgent de publier ces refrappes Mdp. Envoyez-nous de bonnes photos de celles que vous avez.

Michel PRIEUR

DES CHIFFRES TRÈS INTÉRESSANTS

L'institut du Nickel, aux USA, dispose d'un site internet très intéressant, entre autre pour qui s'intéresse aux monnaies.

La page sur les alliages monétaires en nickel utilisés pour la réalisation des différentes pièces dollars donne des indications sur la fabrication de la fameuse signature magnétique et montre que la première préoccupation des concepteurs des monnaies est de conserver toutes les caractéristiques nécessaires aux machines à pièces afin de ne pas obliger les fabricants à changer les monnayeurs des machines.



Par exemple, les deux modèles sont composés de 88,5% de cuivre, 6% de zinc, 3,5% de manganèse et de 2% nickel. Pour les métallurgistes, cette composition donne les meilleurs résultats de durabilité tout en conservant la couleur or recherchée.

Exemple pratique, les dollars présidentiels actuels sont modelés sur le dollar Sacagawea (le modèle précédent, un échec pour la circulation) et l'auteur note que les créateurs, outre de lui voir remplacer les dollars papier très coûteux (le BN s'est déjà fait l'objet de cette préoccupation des autorités monétaires américaines), espèrent bien que cette série, qui va honorer tous les présidents des États-Unis, émission dans l'ordre de leur prise de fonction, aura le même succès gigantesque que la série des quarts de dollars. Ceux-ci, commencés en 1999, vont honorer, au rythme d'une émission toutes les dix semaines, tous les États de l'Union, dans l'ordre de leur agrégation à l'ensemble.

Et c'est là que se trouve le chiffre de loin le plus intéressant : sur chaque quart de dollar de cette série, 25 cents, l'équivalent de 20 cents d'euro, le Trésor US gagne 20 cents de dollar. Compte tenu des milliards de pièces frappées et qui ne reviendront jamais se faire échanger, gardées par les collectionneurs, on imagine le pactole.

Alors, puisque nous réclamons par les ADF, puis par les AD€, puis dans le BN, depuis dix ans, que soit lancée une série de petite faciale, commémorative, circulante pourquoi rien n'est-il jamais fait en Europe ? L'idée, répétée vingt fois à qui voulait l'entendre,

était de créer cette série sur le thème des régions d'Europe, rien qu'en France, il y en a vingt-deux.

On nous a tout répondu ; du temps du franc, la France ne pouvait plus rien faire en francs, depuis l'Euro, c'est Bruxelles qui décide... et alors ? Si personne ne va suggérer l'idée à Bruxelles, on ne peut quand même pas espérer qu'elle y germe toute seule ! On nous a aussi dit que cela encouragerait les faussaires..... pathétique. Les faussaires n'ont pas attendu cette idée pour fabriquer des tombereaux de fausses dix francs de tous les modèles possibles...

À l'échelle de l'Europe, si cette série est médiatisée aussi bien que les *quarters* aux USA, on peut espérer un résultat approchant, soit des milliards de pièces thésaurisées.

Si le seigneurage est honnêtement réparti entre les Ministères de Finances et les Instituts monétaires, quelle bouffée d'oxygène pour ceux-ci sans avoir besoin de frapper des *Hello Kitty*, de vendre des *Degas* en Allemagne ou des séries *commémoratives* à Renault, assasinant par là même leur marché national et naturel !

Michel PRIEUR

1,5 MILLION D'EUROS DANS LA POCHE

Dure est la vie de numismate professionnel américain, et ce n'est pas à nous, humbles professionnels français, qu'arriverait une telle aventure...

L'un de nos confrères américains, John Feigenbaum, de [David Lawrence Rare Coins](#), a vendu une *dime* particulièrement rare pour les standards américains, neuf exemplaires connus, et la plus belle connue des neuf.



Pour nous replacer dans un contexte français, pourrions-nous la comparer, pour le format et la rareté, au quart de franc An 12 BB, 1565 exemplaires frappés, probablement une dizaine de survivants, de la vente MONNAIES X, Collection Alain Davis, aujourd'hui Collection Alberto Oliveira, exemplaire Collection Idéale et qui réalisa un peu plus de 1000 €?

Il faut dire que, de l'avis général des professionnels l'ayant commentée, les prix de cette vente avaient été outrageusement élevés. Certes. Mais là encore on sort des comparaisons possibles. Présentons d'abord la fameuse *dime* si rare.



1894, frappée à San Francisco et, selon les archives de l'atelier, 24 pièces seulement furent frappées : autant dire que la monnaie ne circula jamais réellement, ce qui explique la proportion énorme d'exemplaires connus par rapport à la frappe : neuf sur vingt-quatre.

Vendre ce type de pièce est quand même un événement très rare dans la vie d'un professionnel (pour nous aussi, nous n'avons pas oublié l'An 12 BB de MONNAIES X !).

Le professionnel héros de cette histoire ré-

cupère cette pièce à Oakland, Californie, côte ouest des USA, et il doit la livrer à l'acheteur, qui habite New-York, côte est des USA.



Il raconte son voyage dans un article du journal californien [SFGATE.com](#), que je recommande à tous les anglophones... c'est surréaliste. Il s'est habillé très simplement, a mis la coque (évidemment !) dans sa poche, a pris une voiture très ordinaire, a pris l'avion, n'a pas dormi, n'a pas mangé... arrivant une heure avant l'ouverture des banques, il tua le temps avec l'acheteur qui était venu le retrouver à l'aéroport... dès l'ouverture de la banque, une demi-heure à contempler la pièce dans la salle des coffres, un quart d'heure par face.... Un million et demi d'euros, prix de la pièce, dans la poche, sacré voyage....

Michel PRIEUR

ARLES ET LES AMIS DES ROMAINES

Une chose nous frappe immédiatement lorsque nous arrivons au musée d'Arles, c'est l'imposante structure à l'architecture contemporaine qui nous accueille.

C'est pour mieux présenter une collection d'objets d'art parmi les plus importantes de France. Et notre guide spirituel des Amis Des Romaines (ADR), en la personne de Laurent Schmitt, fut à la hauteur de la tâche qui lui était confiée, à savoir la présentation du musée. Arles a une histoire qui trouve ses sources dans la protohistoire.

Carrefour commercial par sa proximité avec le Rhône, elle ne tarde pas à devenir sous l'empire romain une cité importante. L'empereur Constantin s'y installe en 305 et en fait « la petite Rome des Gaules ». Du I^{er} siècle av. J.-C. au IV^e siècle ap. J.-C., se construisent dans la ville un amphithéâtre de vingt mille places, un théâtre pouvant accueillir dix mille personnes, un forum, plusieurs nécropoles, un pont de bateaux fixe, un cirque dont on peut distinguer les formes non loin du musée et un atelier monétaire qui frappera même après la prise de la ville en 475 ap. J.-C.. Les quelques monnaies présentées sont pour la plupart très rares et pour une di-



zaine en or. Car l'atelier d'Arles, pour le IV^e siècle, est le second atelier de monnaies d'or après Trèves.

On trouve aussi de nombreux bustes d'empereurs dont les mieux conservés représentent Auguste. Amphores, objets en verre ou de la vie quotidienne viennent compléter notre vision du commerce Arelate. Les sarcophages, quant à eux exposent la fin du paganisme et l'avènement du christianisme. Et pour certains, on distingue les caractéristiques des deux formes de religion sur le même sarcophage.

Enfin les quelques mosaïques présentées sont dans un état de conservation presque parfait. Le pari est réussi. Les visiteurs sont enthousiastes, le guide a rempli sa mission. L'expérience se renouvellera donc le 1^{er} décembre à Toulouse au musée Saint-Raymond. Un rendez-vous ouvert à tous et à ne pas manquer.

Une exclusivité Amis Des Romaines.

A.-M. S.-C



Bulletin numismatique version internet, mode d'emploi :

Dans la version PDF que vous avez à l'écran, tous les liens internet fonctionnent directement par simple clic et la plus grande partie des images sont doublées par une version plein écran mise en ligne sur le net. Il vous suffit donc de cliquer sur n'importe quelle image pour obtenir cette même image en grand format.

Vous pouvez enregistrer une copie intégrale du BN en PDF (cliquez sur « enregistrer copie »), puis la transmettre en pièce jointe par e-mail ou la garder sur votre disque dur pour consultation ultérieure.

PARTICIPATION AUX FRAIS DU BN PAPIER POUR LES ONZE PROCHAINS NUMÉROS.

Merci d'adresser à CGF, 36, rue Vivienne, 75002 un chèque de 18 € Tout achat dans les listes Bulletin Numismatique de cette période vous donnera droit à quatre numéros gratuits supplémentaires qui viendront s'ajouter ensuite.

Nom : Prénom : N° Client :
Adresse :
CP : Ville : E-mail :
Pays : Tél :

